



« Le développement économique du Rwanda est basé surtout sur le travail manuel. »

Président HABYARIMANA

SOMMAIRE

Editorial:	3
Dossier: Microindustries au Rwanda	
Artisanat Rural à Kanama — Faut-il industrialiser Kofigi? — La menuiserie de Nyakizu — Quand la lave devient ciment — Rwandex-Chillington: une fabrique de houx — Oviabar: valorisation de la banane — Sonatruts — Le réveil de Mera	4
Actualités rwandaises:	
Uzayana: Femme rwandaise et servitude	65
G. Musy: A Mudende: une université qui s'auto-construit	73
Dans l'Eglise au Rwanda:	
T. Malyoma: Nouveau droit canon	78
Carnet:	
A. Kameya: — J. Ntamuhungiro: Janvier-Février 1985	84
A travers livres et revues:	
Dieu change de couleur — Nyabingi: Divinité révolutionnaire? Accidents de circulation au Rwanda — Educateurs, où en sommes-nous?	90
Signes du temps:	
Jean-Paul II: Scandale de la faim	106
J. C. Habyarimana: Pleurs d'un sorcier africain	109
Le Scribe: Monter et descendre l'	110

DIALOGUE

DIALOGUE N° 110

Mai-Juin 1985

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Jean Pierre GODDING, Conseiller à la Préfecture de Gisenyi
Stanislas SALLET, Bénédicte, Gihindamuyaga, Butare

Jean KIECKENS, Volontaire, Projet de Développement Communal de
Frères des Hommes de Nyakizu, Butare

Marius SNEIDER, Coordonateur du « Projet Pouzzolanes, Chaux et
Tourbe » (P.P.C.T.), Ruhengeri

Kenneth W. KEY, Directeur de Rwandex-Chillington, Kigali

Emmanuel MUNYANGENDO, Directeur de l'OVIBAR, Kigali

Emma de COEN, Fondatrice de SONAFRUIT, Home Saint Pierre,
Kibuye

Thomas NGENDAHIIMANA, Gérant de la Coopérative MERA, Kigali

Théophile MALLYOMEZA, Prêtre diocésain, Paroisse Cyangugu

Guy MUSTY, Dominicain, Revue DIALOGUE, Kigali

André KAMEYA, Membre du Comité de Rédaction de DIALOGUE, Minis-
tère de la Justice, Kigali

Joseph NTAMAHUNGIRO, Journaliste, Revue DIALOGUE, Kigali

Emmanuel NTAKARUTIMANA, Dominicain, Faculté de Théologie, Kinsha-
sa, Zaïre

Bernard HEYLEN, Frère de la Charité, Groupe Scolaire, Butare

François MAGAMBO, Chef de Section de Géographie à la Direction des
Programmes de l'Enseignement Secondaire

Jean Claude HABYARIMANA, Etudiant, Paris, France

Albert NOLAN, Supérieur Provincial des Dominicains d'Afrique du Sud

EDITEUR:

A.S.B.L. — DIALOGUE B.P. 572 KIGALI/RWANDA

REDACTION: Guy MUSTY et Joseph NTAMAHUNGIRO

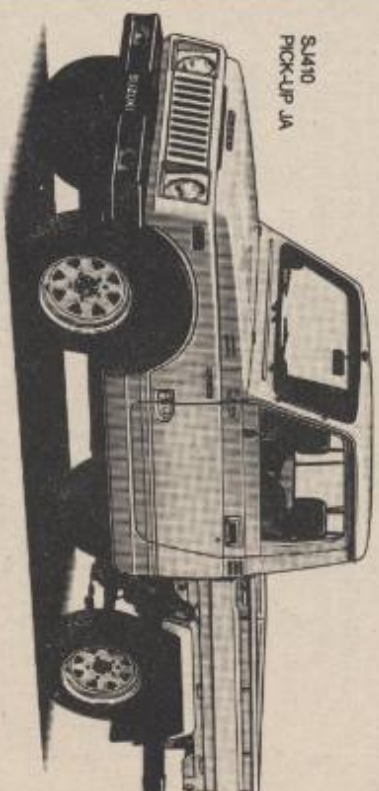
COMITE DE REDACTION:

BAGAMBIKI Zéphyrin — BAGARAGAZA Thodée —
FUNGA François — HITIMANA Déogratas —
GAKWAYA Athanase — KAMEYA André —
MUKABUTERA Dorothée — MUNYAMBARAGA Narcisse —
MUNYARUGERERO François-Xavier — GIRABACU
Jean-Baptiste — NTAKIRUTIMANA Jean Domascène —
NYIRABAHUTE Catherine — RUKEBESHA Aloys —
SINDAMBIWE Silvio — THEUNIS Guy

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHIE: KAMANGO T.

SUZUKI

SUZUKI



SUZUKI
PICK-UP JA

4x4

La Camionnette Suzuki 500 kg. à 4 roues motrices permet
d'emprunter les pires pistes sans appréhension.

Elle consomme peu, est très résistante et ne coûte pas cher.



RWANDAMOTOR S.A.R.L.

B.P. 448 KIGALI Tél.: 44 38 - 50 34 - 54 52



1979: La guerre dans les pays de transit menace de couper le Rwanda de son approvisionnement. Tout le monde déserte. La S.T.I.R. s'obstine: la pénurie est évitée.

1981: La S.T.I.R. est internationalement consacrée championne de transport. Internationallement reconnue, Nationalement vêtue: la S.T.I.R. La moins chère pour ses services de fret maritime, de transit et de transport.

Atout de notre désenclavement; Cheville ouvrière dans le système d'approvisionnement de notre pays. Quelle que soit la provenance de vos marchandises dans le monde: Faites confiance en la S.T.I.R. Le transport c'est notre affaire.

Contactez la S.T.I.R. à
A ses Agences

KIGALI: Tél.: 64 65, Téléx: 538
KAMPALA: Tél.: 58962
MALABA: B.P. 6193 KAMPALA
NAIROBI: Tél.: 555139
MOMBASA: Tél.: 26948/55, Téléx: 21093
ANVERS: Tél.: 03.233.28.00, Téléx: 31891



S.T.I.R.: Chef de voûte de notre Economie.



S.T.I.R.: Agent de liaison internationale.

Editorial

Microindustries

L'industrialisation du Rwanda est un problème si important que nous lui consacrons encore un dossier. Faut-il insister: le pays ne peut espérer se développer sans industries. Mais pas forcément par des usines qui exigent des centaines de millions ou des milliards de francs.

Comme l'a rappelé le Chef de l'Etat lors de sa visite aux ateliers du Secteur Non Structuré de Kigali, le développement du Rwanda "ne pourra se faire qu'à travers la promotion d'une industrialisation rurale décentralisée, en favorisant le petit, voire le tout petit entrepreneur, en privilégiant les réseaux non gouvernementaux". Ce sont là des "actions très efficaces, parce qu'elles répondent aux aspirations et aux besoins de la masse comme l'agriculture, l'élevage, l'artisanat".

DIALOGUE a choisi justement de vous présenter aujourd'hui diverses microindustries de Kigali et d'ailleurs. Elles concernent l'artisanat du bois, la transformation des produits agricoles et diverses manufactures.

Pour s'autodévelopper, la population éparpillée sur les "mille collines" a d'abord besoin de ces petites unités. A la longue, les petits ruisseaux formeront une grande rivière.

DIALOGUE

Homme de terrain, J.P. GODDING connaît très bien le milieu rural et ses problèmes. Dans les lignes qui suivent, il énumère les multiples obstacles qui hérissent la voie de l'artisanat. L'exemple de la Coopérative des Artisans de Kanama (KIAKA) est à ce point révélateur.

L'artisanat peut-il développer le monde rural ? Peut-être. A condition que tous ceux chargés d'aider ce secteur se défassent des idées reçues et facilitent la tâche aux différentes initiatives en leur fournissant tout concours nécessaire.

N.D.L.R.

Kanama: Artisanat Rural

Ayant eu l'opportunité de vivre depuis plusieurs années en milieu rural, j'ai l'impression que l'absence d'emplois et d'avenir disponibles pour les jeunes est de plus en plus préoccupante. Elle laisse planer une sombre menace sur l'avenir si cette question ne passe pas d'une priorité théorique à un programme d'action réel.

En effet, dans un entretien que j'ai pu avoir récemment à Kigali avec un expert de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), celui-ci m'a expliqué, graphiques et schémas fort souvent à l'appui, que tout le développement industriel et artisanal du pays devait être concentré sur la capitale, ce marché où sont regroupées les infrastructures. Ainsi le veut la "logique

économique". A ma question de savoir que faire pour les régions rurales et les petits centres, il m'a répondu ne pas avoir de solution à proposer. Peut-être la transformation des matières premières... ?

Le plan quinquennal 1982-1986 consent dans le secteur industriel un investissement de 3 millions FRW par emploi créé. Faut-il souligner que dans de telles conditions le nombre d'emplois sera très réduit ? L'avant-projet du nouveau plan de développement communal poursuit pourtant ce chemin en proposant la création d'une entreprise industrielle par commune. Slogan publicitaire irréaliste, idée de prestige, ou inconscience des besoins locaux ?

Faut-il noter également que lors de la quinzaine des projets (juillet 1984) aucun projet artisanal ou industriel n'a été inauguré hors de la capitale ? Aucune première pierre pour des projets de ce type n'a été posée en dehors de Kigali. Pourtant certains de ces projets auraient certainement gagné à être mieux implantés (faut-il produire du concentré de tomates dans la capitale ?).

Tous ces éléments négatifs que nous venons de rappeler ne doivent pas nous faire oublier l'important discours que le chef de l'Etat a prononcé le 5 juillet 1984. Il y insiste très fort sur une décentralisation des entreprises dans toutes les régions du pays, un soutien plus important à accorder à l'artisanat et aux petites entreprises, et une politique commerciale à revoir pour aider les petits producteurs nationaux et non seulement les gros importateurs.

PROBLEMES DE L'EMPLOI ET POTENTIALITES

La population de la Préfecture de Gisenyi est passée de 488.780 habitants en 1978 à 590.870 habitants en 1984, soit une croissance de 121.890 habitants en six ans. On peut ainsi prévoir que le million d'habitants pour la Préfecture sera atteint en 1998.

Mais ces chiffres de population, à eux seuls, ne donnent qu'une image très faible de la situation. La densité de la population par rapport à la surface agricole disponible montre d'avantage les problèmes du milieu. Au niveau de la Préfecture cette densité est passée en six ans de 357 habitants à 452 habitants au km². Le tableau suivant en donne une rapide vue d'ensemble :

Densité des secteurs		1978	1984
100 - 200 hab/km ²	"	1	-
201 - 300	"	38	14
301 - 400	"	41	33
401 - 500	"	24	30
501 - 600	"	13	23
601 - 700	"	6	13
701 - 800	"	5	7
801 - 900	"	4	3
901 - 1.000	"	2	3
1.001 - 1.100	"	1	5
1.101 - 1.200	"	-	1
1.201 - 1.300	"	-	-
1.301 - 1.400	"	-	3

La superficie moyenne par famille apparaît comme un indicateur plus clair encore de la gravité du problème démographique dans une région entièrement rurale (un seul secteur urbain sur les 135 de la Préfecture). La superficie moyenne par

famille au niveau de la Préfecture est passée de 1,28 ha en 1978 à 1,02 ha en 1984. Ici encore des nuances devraient être apportées en tenant compte de la qualité du sol. De petites superficies en terre de lave produisent plus que de plus grandes sur la Crête Zaïre-Nil. Ces superficies restent en outre des moyennes théoriques. La superficie réelle par famille sera encore plus petite si l'on tient compte des marais, des routes, des rivières ... Il ne faut pas non plus oublier les inégalités entre familles. Les trois communes de Nyamyumba, Rwerere, Rubavu se caractérisent par les situations les plus difficiles où la moyenne familiale n'atteint souvent plus la grandeur d'un terrain de football (0,5 ha).

Superficie moyenne par famille	Nombre de secteurs
0,26 - 0,50 ha/famille	10
0,51 - 0,75	23
0,76 - 1	30
1,01 - 1,25	30
1,26 - 1,50	14
1,51 - 1,75	10
1,76 - 2	4
+ 2	1

ALORS QUE FAIRE ?

La première réponse à apporter à une telle situation réside dans une intensification maximale de la production agricole. Des progrès importants sont encore possibles pour certaines productions spécialisées. Ainsi des paysans de la région suivis par le PNAP (Programme National d'Amélioration de la culture de la Pomme de terre) ont amélioré des rendements de la pomme de terre qui sont passés de

de la moyenne nationale de 10 tonnes/ha à 33 T/ha. Des progrès sont donc possibles. Mais sur des superficies si limitées ils ne permettent pas d'occuper une main d'œuvre toujours plus nombreuse ni de lui fournir un revenu assurant sa survie.

► D'autres réponses sont théoriquement possibles. Citons-les sans les approfondir :

■ favoriser l'émigration : mais celle-ci implique des accords politiques avec les pays voisins (actuellement pratiquement inexistant) et des événements récents ont montré son insécurité à long terme. Peut-elle être une solution ou une décharge provisoire ?

■ l'éspacement des naissances : mais cette solution produit ses effets à long terme et n'empêchera pas un doublement de la population actuelle pour l'an 2.000.

■ la mise sur pied d'un secteur industriel : mais celui-ci est d'un coût très élevé pour un nombre d'emplois créés relativement limité (transfert de technologies occidentales et concurrence internationale).

► Une autre réponse apparaît dès lors absolument nécessaire et doit tenir compte des critères suivants :

- a) fournir un emploi et un revenu monétaire régulier
- b) des emplois situés en milieu rural
- c) des emplois "intéressants", permettant aux jeunes de se sentir responsables de leur production et de leur avenir afin de s'y engager résolument.

► Cette autre réponse doit en outre intégrer le caractère spécifique du Rwanda, à l'encontre de tout modèle européen prôné par des "experts" d'organisations internationales venus trois mois pour

vendre leur solution toute faite mais radicalement inadaptée. Les obstacles ne manquent pas. Tout spécialement une absence de matières premières et des connaissances techniques très limitées (une seule école technique complète jusqu'à présent) ; un marché étroit et des communications internationales difficiles (tout par avion ou presque). Mais il ne faut pas oublier les avantages : une main d'œuvre très abondante, une concentration de la population sur tout le territoire, des communications internes relativement faciles, une situation au cœur de l'Afrique.

● UNE REPONSE SPECIFIQUE : INTERCALER L'ARTISANAT

1) On peut définir l'artisanat comme une petite entreprise de transformation comprenant un nombre très limité de travailleurs, une production relativement faible et peu diversifiée, travaillant surtout à partir de matières premières locales avec des technologies simples et peu coûteuses et pour un marché d'abord régional.

Il est difficile et peu arbitraire de distinguer artisanat, petite entreprise et industrie, et ce d'autant plus que des critères valables ailleurs ne correspondent pas à la réalité du Rwanda.

Erreurs coûteuses

On se passe-t-il lorsqu'une équipe d'experts qui ne sait pas grand chose des conditions locales fait une étude de faisabilité d'une cimenterie en Afrique pendant la saison sèche ? Réponse : La cimenterie entre en service pendant la saison des pluies et la compagnie se rend compte qu'elle ne possède pas de machines pour sécher le ciment humide.

C'est ce qui s'est produit au Bénin, indique le Centre de recherches pour le développement international, et des erreurs analogues se répètent partout en Afrique.

Le recours à des recherches et à des procédés techniques étrangers peut se solder par des erreurs très onéreuses. Les gouvernements doivent chaque jour faire un choix entre les techniques qu'ils utiliseraient pour mener à bien leurs projets. Malheureusement, faute de bien comprendre les questions d'ordre technique et avec pour interlocuteurs des experts étrangers qui insistent sur la réponse la meilleure, les gouvernements font souvent des choix qui se soldent par des échecs de développement.

L'artisan travaille seul et est capable d'achever seul son produit avec son propre outillage manuel même si quelques artisans peuvent se mettre ensemble pour commercialiser leurs produits ou rechercher des matières premières. Pour le Séminaire National sur les Petites Entreprises (Gihindamuyaga, septembre 1984) il en existe deux (à mon avis encore trop larges) : fonds propres ne dépassant pas 5 millions FRW et un maximum de 20 travailleurs.

2) A partir de cette définition on peut retenir 4 caractéristiques :

- Petite : une vingtaine de personnes nous paraît un maximum pour un groupement organisé de producteurs s'entendant entre eux.

- Des matières premières locales : plusieurs produits susceptibles de transformation locale sont disponibles dans différentes régions. Mais ils doivent être traités avec des matières importées sinon leur technologie d'utilisation reste inconnue.

- Un marché d'abord local : le premier marché est celui de la région. La production doit dès lors se faire près d'un pôle local. Exclure un marché national voire d'exportation artisanal de luxe serait cependant une illusion, en raison du revenu rural particulièrement bas.

- Une technologie simple facilement maîtrisable par des jeunes à la formation de base très limitée et donc :

- d'entretien facile : fabrication locale de pièces de rechange ...
- pas coûteuse : c'est-à-dire susceptible d'être introduite sous la forme d'un crédit à un artisan local.

Modèles ? Ils ne sont pas à rechercher en Europe, ou du moins comme nous le verrons plus loin, dans la production européenne actuelle. Mais dans des pays connaissant des conditions similaires ou partiellement semblables à celles du Rwanda. Tout spécialement l'Inde et la Chine avec leurs importantes densités de population et leurs connaissances techniques poussées dans le domaine de la petite production. Il faut absolument mettre sur pied un axe Sud-Sud.

Dernièrement je recommandais de consommer nos produits locaux, même les plus ordinaires, car importer des produits que nos artisans fabriquent, et fabriquent de façon satisfaisante, ce n'est pas dépenser intelligemment.

Les bâtiments administratifs, les paroisées, peuvent utiliser des produits de nos artisans au lieu d'importer des produits étrangers qui ne sont pas nécessairement supérieurs aux nôtres, ni esthétiquement ni qualitativement.

Président HABYARIMANA

● L'EXPERIENCE DE LA KIAKA A KANAMA

Elle peut se subdiviser en 6 étapes :

- 1978 : ★ L'autorité de la Commune de Kanama, soucieuse de l'avenir de ses jeunes, s'interroge sur le genre d'artisanat à lancer pour donner de l'emploi à quelques jeunes ayant achevé une formation rurale de 6 mois à la Commune. Nous proposons la vannerie en écorces de bananier. A cette époque, seul le centre de Murunda avait commencé cette production. L'investissement de départ était quasi nul (achat d'aiguilles), les débouchés intéressants (mise sur pied de l'ASPAR, et premières commandes d'exportation). Trois jeunes receivaient une formation de base et il leur est demandé de rassembler

autour de chacun d'eux un groupement de production d'une dizaine de membres.

★ Nous identifions les menuisiers et forgerons de la Commune, étudions leurs besoins ainsi que les possibilités de développer leurs activités. Deux menuisiers réalisant un travail plus soigné reçoivent des conseils comptables et techniques. On leur cherche des commandes extérieures au milieu. On fournit aux forgerons des modèles d'objets utilitaires (matériel pour les cultures du thé). Mais ceux-ci ne sont pas réalisés (rentabilité insuffisante ?). Cette dernière production tend à décroître rapidement.

★ Une coopérative d'une douzaine de filles avait été mise sur pied par une Soeur Blanche pour la fabrication de féculas de cana et une biscuiterie. Elle avait pour nom COCAGI et devait alimenter un marché de luxe à Gisenyi. Mais très vite des problèmes se posèrent : peu d'intérêt commercial et renouvellement rapide des filles (mariages et départs).

■ 1980 : Pour diversifier la production, donner davantage d'emplois et surtout ne pas dépendre uniquement de l'écorce de bananiers (marché limité au milieu européen et dès lors très fragile), on décida de former un jeune en maroquinerie. Ceci dans un petit atelier tenu par un étranger à Gisenyi. Ce jeune recruta quelques amis pour constituer un groupement de production. Il reçut un matériel minimum et un petit fonds de roulement (+ 50.000 FRW).

Par ailleurs, un jeune boulangier européen passa 2 mois à Kanama pour mettre sur pied une boulangerie locale. L'expérience fut de courte durée. L'insuffisance de matériel approprié et de capacité organisationnelle des jeunes ne permit pas d'atteindre

les objectifs, à savoir : offrir un pain de qualité au marché de Nyundo.

■ 1983 : Jusqu'alors les artisans travaillaient soit chacun chez soi (bananiers), soit sous des abris temporaires (barza pour le cuir, four extérieur pour la boulangerie). La commercialisation se faisait de manière désorganisée. Une aide extérieure de 700.000 FRW permit la construction d'un bâtiment de 130 m².

Quelques temps après, un coordonnateur pensionné a passé 2 mois pour former les artisans du cuir au travail de la chaussure. Cette formation s'est révélée positive et a permis de lancer le groupe cuir.

Un jeune charcutier et venu également passer 2 mois pour la mise sur pied d'une charcuterie fumée. Cette formation fut un échec faute de compétence suffisante de ce jeune en technologies simples et d'un choix arbitraire de jeunes peu sérieux pour ce travail.

Enfin démarra la KIIKA : Koperativu y'Abanyamyuga b'i Kanama (Coopérative des artisans de Kanama) sous forme d'une fédération des groupements d'artisans chargée de les aider à commercialiser leurs produits (spécialement à travers la salle de vente du nouveau bâtiment). D'autres groupements ont été mis sur pied avec d'anciens élèves de l'école d'art (sculpture) et des potiers Batwa tout spécialement.

■ 1982 : Un des deux menuisiers estimant son métier pas assez rentable partit travailler ailleurs. La bonne réputation de l'autre s'étant confirmée et sa comptabilité correctement tenue depuis plus d'un an, nous avons demandé un crédit pour l'acquisition de machines de menuiserie. Nous voulions acheter en Europe des machines d'occasion

plutôt qu'une petite combinée à Kigali, et ce pour un coût similaire. La Banque Rwandaise de Développement (B.R.D.) nous refusa le crédit. Heureusement la Banque Populaire nous l'accorda (500.000 FRW).

■ 1983 : En 1981, nous avons tenté un essai de fabrication de brosses en lien avec le centre artisanal de Bukavu. Ce fut un échec car la qualité de nos produits était inférieure à celle des produits importés. Nous avons ensuite invité un Belge fabriquant de brosses et pinceaux à passer 2 mois pour aider à mettre sur pied un groupement de production dans ce domaine.

■ 1984 : Nous avons déjà constitué progressivement douze groupements de production : écorces de bananiers - bois sculpté - bois traditionnel - cuir - tapis en peaux de chèvre - poterie - travail du sisal - brosses - boulangerie - biscuiterie - menuiserie - soudure.

La KIIKA tend à devenir une fédération plus large de groupements autonomes pour leur organisation et leur commercialisation. Une spécialisation du travail se dessine vers certains secteurs plus directement utilitaires où l'avenir des ventes est plus assuré (brosses, cuir ...).

● CONCLUSION DE L'EXPERIENCE DE LA KIIKA

Mettre sur pied ces différents groupements d'artisans ainsi que leur fédération n'a pas été chose facile. Notre expérience nous amène à distinguer neuf séries de problèmes.

1 Qui va produire ?

Il est important de pouvoir identifier les artisans, et dans la mesure du possible les artisans potentiels du milieu rural. Ceux qui, au

delà du travail agricole traditionnel, seraient capables d'organiser une petite entreprise pour développer une production transformatrice. Les gens forment le potentiel des entrepreneurs régionaux. Mais ce potentiel ne sera mis en oeuvre que s'il reçoit la formation et le suivi nécessaire. À ce niveau les Communes ont une responsabilité importante.

L'expérience indienne est très intéressante à souligner dans ce domaine. Toute une série de programmes ("Entrepreneurs du Développement") visent à la recherche, à l'identification (tests) et à la formation accélérée (6 mois) d'entrepreneurs potentiels en les aidant à approfondir leur idée de production et à élaborer leur dossier tout en leur assurant une formation psychologique (confiance en eux-mêmes, savoir prendre des risques) et technique (gestion, commercialisation). Le principe est qu'on ne naît pas entrepreneur mais qu'on peut le devenir. A condition d'en posséder les aptitudes.

Une fois mise en route une petite production, le recrutement du personnel doit être entièrement laissé aux artisans eux-mêmes, afin qu'il puisse être réalisé dans un cadre de confiance mutuelle. L'expérience nous a appris que la plus grande partie du temps d'appui aux groupements est pris par toutes les petites querelles personnelles (jalousies, méfiance, ...) nées de cette absence de tradition de travail partagé. On doit réaliser également un travail très important de formation à la confiance : mise en place des règlements intérieurs; système d'arbitrage ; confiance et visites mutuelles ...

Il faut souligner la difficulté de trouver des personnes formées dans le milieu rural. Dans la région de Gisenyi il est pratiquement impossi-

ble de trouver des jeunes ayant une certaine formation technique. On en trouve bien ayant une formation secondaire de quelques années, surtout pédagogique, à Goma, mais de niveau très bas. Cette absence de formation constitue un gros handicap au lancement de toute petite entreprise en raison notamment d'une insuffisante confiance en eux-mêmes des jeunes.

Quelle forme doit prendre cette petite entreprise naissante ? On pense instantanément aux coopératives, mais celles-ci constituent un "mythe" pour les jeunes du milieu rural. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une idée nouvelle non encore assimilée. La population connaît certes des structures d'échanges traditionnelles "kuguzanya" - mais pas du tout de gestion commune de la production. Il y demeure trop de méfiances et de jalousies.

L'on doit certes poursuivre l'idéal coopératif. Il constitue une des seules voies d'avancer. Mais il faut accepter alors des structures plus réalistes. Derrière le mot coopérative, l'entreprise est davantage celle d'une ou deux personnes plus compétentes et motivées. Ce qui permet un plus grand dynamisme, pour autant que des formes de contrôle collectif existent.

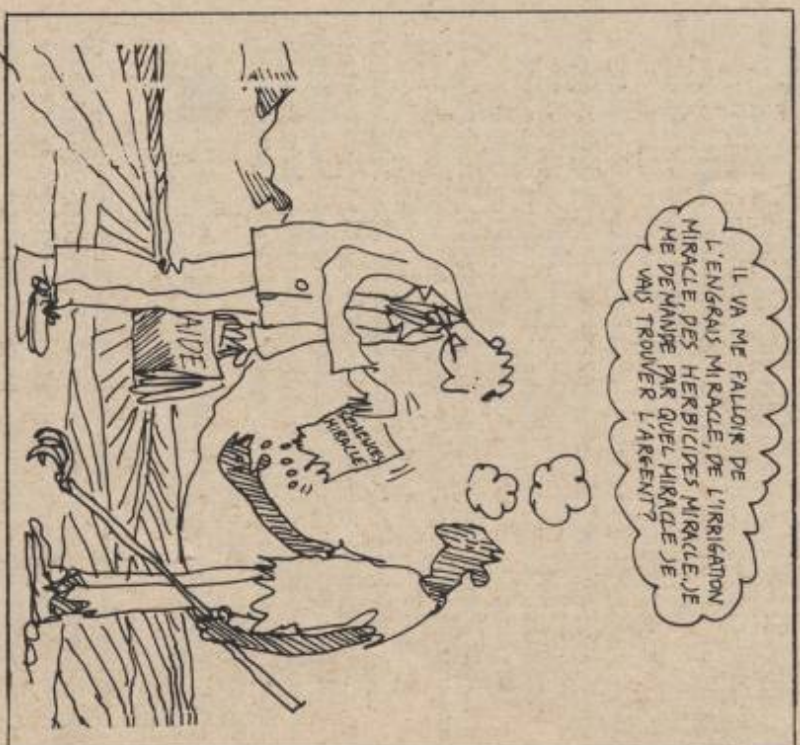
2 Que produire ?

Comment identifier les possibilités de production ? A Kanama, nous nous sommes posés deux questions :

- Quelles sont les matières premières disponibles dans la région ?
- Qu'est-ce qui s'importe et se vend bien dans le pays ? (visites des magasins)

Ces deux questions ne peuvent se poser que pour une personne extérieure au milieu local (ou du moins ayant pu en sortir) connaissant des possibilités de production actuellement inexistantes dans la région ou dans le pays. Ces possibilités sont probablement plus nombreuses qu'on ne les imagine au premier abord.

Ainsi à Kanama, nous avons pu avec la KIAKA dresser un catalogue d'une dizaine de projets pour lesquels une étude d'identification vaudrait la peine d'être réalisée. Un tel catalogue



gue des productions possibles devrait être élaboré au niveau national afin d'ouvrir des possibilités aux entrepreneurs locaux. Le gouvernement indien a réalisé un travail remarquable dans ce domaine grâce à un livre recensant 600 possibilités de petites entreprises et indiquant pour chacune le matériel nécessaire et ses fournisseurs, le système de production, la main d'oeuvre, le coût et la rentabilité potentielle.

3 Quels outils utiliser ?

Leur choix n'est absolument pas évident et doit être systématiquement réfléchi en fonction de deux critères importants : comment maximiser l'emploi local et comment dépendre le moins possible de l'étranger, les fournitures étant coûteuses et irrégulières. Ainsi le département cuir de la KIAKA doit actuellement acheter ses peaux tannées à l'unique tannerie nationale où le procédé retenu ne comprend que des produits chimiques importés d'Allemagne à un coût élevé. N'aurait-il pas été intéressant de retenir un procédé moins rapide mais utilisant au moins partiellement des produits tannants localement disponibles ?

Le Centre d'Information et d'Etudes en Technologie Appropriée Rurale et Artisanale (ITARA) devrait être renforcé pour pouvoir proposer une réponse adaptée aux conditions du pays mettant l'accent sur l'emploi et l'utilisation des produits locaux.

Jusqu'à présent, l'option stratégique de la KIAKA s'est révélée un succès. Elle est axée autour de 4 points :

- Faire appel à des artisans européens pensionnés acceptant de venir pour des périodes limitées (2 à 3 mois) sans rémunération particulière. Ils sont heureux de trouver des jeunes très intéressés à apprendre les techniques élaborées (mais sans

technologie sophistiquée) du temps de leur jeunesse. La relation entre ces vieux artisans, mis à la retraite dans une société hautement mécanisée, et nos jeunes à la recherche d'un emploi d'avenir s'est chaque fois révélée comme un grand succès. Le respect et la compréhension mutuelle engendrent une rencontre nettement plus efficace que celle avec n'importe quel "expert".

- Rechercher du matériel d'occasion, liquidé lors des faillites et fermatures de petites entreprises en Europe. Cette opération revient beaucoup moins cher et permet souvent d'avoir du matériel plus ancien mais simple et robuste. Les possibilités de travail sont beaucoup plus grandes. Mais pour ce matériel, l'on doit obtenir un système de garanties suffisantes.

- Faire attention au mythe de la machine. Ce matériel doit être suffisamment simple pour être entretenu dans un pays où les techniciens sont rares et les pièces de rechange nulles.

- Se rappeler toujours quant à ces technologies ce proverbe chinois : "Si tu me donnes un poisson à manger, demain j'aurai encore faim; si tu m'apprends à pêcher demain je n'aurai plus faim mais si tu me fais le matériel de pêche sophistiqué demain il sera en panne et j'aurai encore faim, si tu m'apprends à le fabriquer, demain je n'aurai plus faim ..."

4 Comment obtenir les matières premières nécessaires ?

La matière première de base sera le plus souvent disponible dans le pays. Mais chaque petite production dépend également de produits importés. Ainsi pour le travail du cuir, des pressions, rivets, boucles ... sont nécessaires. Ces produits ne

se trouvent pas sur le marché national et doivent donc être importés. Comment et par qui ? Les commerçants locaux ne sont pas intéressés à ce service ou bien demandent des commissions très élevées. Par ailleurs, une petite coopérative ne peut pas introduire une demande de licence d'importation pour 1.000 rivets. Elle n'est pas accueillie à la Banque Nationale.

Il nous apparaît dès lors nécessaire de mettre sur pied une centrale de services aux petites entreprises chargée notamment de leur importer le matériel dont elles ont besoin (moyennant une commission raisonnable). Une telle centrale devra prendre une forme d'organisation non gouvernementale en s'inspirant de l'exemple du Centre de Formation et de Recherche Coopératives IMACU (C.R.F.C.).

5 Quelle gestion ?

Mettre sur pied un système de gestion et de comptabilité est aussi un problème nouveau pour ces petites entreprises mais il constitue une condition de leur survie. Le Centre de Formation et de Recherche Coopératives a créé un système comptable simplifié en kinyarwanda. Il est important d'en assurer la transmission la meilleure possible aux entreprises, en faisant attention dans les groupements à ce qu'une ou deux personnes ne monopolisent ces nouvelles connaissances pour faire du groupement leur propriété. Car la formation doit toucher tous les membres. Des contacts entre entreprises et des fédérations régionales permettront d'assurer la consolidation du système par un réseau d'échanges.

6 Pour qui produire ?

La commercialisation est un des principaux

handicaps que rencontrent les petites entreprises. La source de cet obstacle réside dans la difficulté pour l'artisan n'ayant jamais quitté sa colline de traiter avec le commerçant de Kigali. Or à l'exportation de quelques entreprises (boulangerie, menuiserie ...) le marché local reste insuffisant. Comment connaître alors les besoins du marché national, en comprendre les exigences de qualité et de prix quand le produit fabriqué est souvent trop cher pour l'artisan lui-même ? Comment aboutir à une productivité suffisante pour obtenir des prix concurrentiels ? En tout cas ce n'est pas une politique de mise en place de comptoirs étatiques qui permettra quoi que ce soit pour aider à résoudre cette question. Les fonctionnaires de ces comptoirs n'ont ni compétence ni motivation pour cet important travail de promotion. Une action de formation dans ce domaine paraît bien plus importante : formation au marketing, mise en rapport des artisans et petites entreprises avec des commerçants intéressés, exigences de qualité des produits ... En matière d'artisanat d'exportation, la gestion incompétente de l'ASPAR (Association pour la Promotion de l'Artisanat au Rwanda) ne permet pas à celle-ci de jouer réellement son rôle de promotion à l'étranger de nos artisans. Une réorganisation est absolument nécessaire.

7 Où produire ?

Ces petits centres productifs ne peuvent être localisés n'importe où. Prétendre que Kigali doit être leur endroit privilégié d'implantation manifeste une ignorance totale de la réalité du pays. D'après le travail de la KIKA, les trois conditions suivantes semblent cependant devoir être réunies même si elles ne sont pas absolument nécessaires :

- la proximité d'un centre commercial d'une certaine importance

- la proximité d'un axe de communication aisée
- une infrastructure assurant les services d'eau et d'électricité.

Il semble important de pouvoir regrouper les différents producteurs afin d'organiser des pôles d'attraction pour la clientèle, source d'un petit pôle de développement local. Ainsi à Kanama les clients de la menuiserie peuvent découvrir l'atelier de constructions métalliques à proximité immédiate pour y passer leurs commandes. C'est dans cette optique que nous envisageons la mise sur pied d'un "parc artisanal" communal sous forme d'un emplacement couvert où les artisans pourraient louer l'espace dont ils auront besoin (cf. expérience du centre de Bukavu et de sa centrale de services fournis aux artisans).

8

Comment financer la production ?

Notre expérience nous a appris l'importance de relier directement des petites entreprises au système bancaire tant par leurs dépôts que par des crédits guidés pour l'obtention des machines nécessaires. Il n'est pas bon de donner du matériel de production que l'on n'apprend pas à comptabiliser. Ce serait tomber sous une autre dépendance. Les Banques Populaires et la Banque Kandaïse de Développement devraient pouvoir préparer des dossiers de crédits-types afin de pouvoir susciter des possibilités dans le milieu rural (ex : dossiers types pour un moulin et son remboursement, l'installation d'une menuiserie ...) et diffuser largement de tels documents.

La construction des espaces de production dépasse souvent les capacités de ces petites entreprises. Des locaux suffisants devraient pouvoir être mis temporairement à leur disposition sous forme d'une location à prix modique.

9

Quelle aide de l'Etat ?

Un principe important me semble celui de la Commune promotrice des activités artisanales. Depuis 1978 la Commune de Kanama a considéré la recherche d'activités productrices pour ses jeunes comme une de ses actions prioritaires de développement. Sans ce soutien permanent (fourniture de terrains, aide à la construction, mise en relations avec des techniciens, règlement à l'amiable des conflits ...), les artisans de KIACA ne seraient jamais arrivés à s'organiser comme ils ont pu le faire. Chaque commune devrait commencer par une telle réflexion.

Elle doit pouvoir mettre en place un système de promotion. La commune, cellule de base du développement, peut en devenir la meilleure base pour ces petites entreprises à condition de lui en donner les moyens. On devrait :

- Ne plus orienter le prestige communal sur des bâtiments administratifs mais sur des investissements productifs totalement ignorés actuellement et négligés (cf. le plan de développement de la préfecture de Gisenyi, où le secteur artisanal retenu est presque insignifiant). Ces entreprises resteraient toutefois privées, car la commune n'a pas les capacités de gestion suffisantes.
- Fournir aux communes ce catalogue des productions possibles.
- Aider les communes à promouvoir des "parcs artisanaux" (cf. supra) et à fournir aux artisans des locaux qu'ils pourront louer.
- Réformer le système de fiscalité afin d'intéresser les communes à l'implantation de petites entreprises sur leur territoire.

La fiscalité de ces petites entreprises pourrait être soustraite à l'État pour être entièrement laissée aux communes. Dans de telles conditions les communes seront motivées pour réaliser des efforts de promotion et de création d'entreprises à condition qu'on leur fournisse un cadre suffisamment qualifié.

Souligner que, disposant des moyens nécessaires, la commune, plus proche de la population, est mieux à même de soutenir ces entreprises que la préfecture. Les formalités administratives doivent être réduites et durer au maximum 3 mois (actuellement on met 2 ans). Ainsi, la KIAKA a déposé sa demande d'agrégation chez l'inspecteur des coopératives de la Préfecture en 1982. A l'heure actuelle cette demande n'est pas encore arrivée à Kigali : absence de machine à écrire, de moyen de déplacement, oubli de papiers complémentaires ...

Les dossiers doivent être simplifiés au maximum. Comment la KIAKA peut-elle répondre à la centaine de questions posées par le Ministère : prévisions d'investissements au cours des 5 prochaines années, évolution du "cash flow" ... ? On devrait établir une fiche simplifiée, former des techniciens des administrations concernés en rapport des problèmes et de l'accueil des entrepreneurs de ce secteur et non pour faire recommencer un dossier plusieurs fois, le perdre ou le laisser traîner. Plutôt que de soumettre ces petites entreprises à une fiscalité communale, leur imposer le registre de commerce et automatiquement la patente, la cotisation à la Chambre du Commerce et celle au M.R.N.D., on devrait les exonérer largement de toutes ces contributions. Car une telle procédure les décourage de travailler dans la légalité.

Le système des licences d'importation et

des exonérations de droits d'entrée ne favorise actuellement que quelques grandes entreprises commerciales disposant d'un monopole abusif. Pourquoi est-il obligatoire d'importer via ces entreprises avec un pourcentage élevé pour une simple signature ? La KIAKA, petite entreprise commerçante, doit payer 20 % de droits d'entrée sur son matériel (manches de pinceau ...) alors qu'une grande entreprise important la totalité de ses matières premières (plastique) en est totalement exonérée. Pourquoi une petite entreprise ne peut-elle pas obtenir d'exonération de droit d'entrée ?

Plutôt que de continuer à ignorer ces petites entreprises, base d'un dynamisme productif, la Banque Nationale pourrait prendre davantage l'initiative de les contacter afin de mieux connaître la qualité et le potentiel de leur production et freiner les importations non nécessaires. Sinon les brosses à souliers chinoises dont la production journalière dépasse la consommation annuelle du Rwanda reviendront toujours moins cher que celles fabriquées dans le pays.

Même si la différence du coût n'est pas élevée (de l'ordre de 15 %), il faut favoriser le démarrage d'une production nationale. Soit par des droits de douanes plus élevés pour les produits étrangers, soit par des contingents d'importation en fonction de la capacité de production nationale. Les tarifs d'eau et d'électricité devraient également être revus afin de faciliter l'installation des petites entreprises en milieu rural, notamment en diminuant le coût du kWh dans certaines conditions.

Beaucoup plus qu'une coopération Nord-Sud, des liaisons Sud-Sud apparaissent importantes dans ce domaine. Il semble que les expériences intéressantes pour le Rwanda soient les technologies européennes sophistiquées répondant à des condi-

tions radicalement différentes. Même si l'aide financière doit continuer à venir du nord, davantage de techniciens indiens et chinois seraient plus utiles au pays que certains "experts" européens.

La mise en place par l'Etat d'une chambre des métiers sur le modèle de la chambre de commerce ne constituerait pas une aide. Comme elle, elle risquerait d'être davantage comprise comme un moyen de contrôle.

CONCLUSION

Il apparaît donc beaucoup plus important d'appuyer d'abord la mise sur pied de fédérations autonomes locales (sur le modèle de la KIAKA) et d'assurer des liaisons entre ces différentes unions de groupements (ex : rencontres organisées entre la JOC et la KIAKA pour voir les possibilités de soutien matériel, de commercialisation à Kigali, recherche des matières premières...).
A travers la contribution d'un tel tissu, une fédération nationale pourra se constituer progressivement mais sous une forme indépendante des autorités gouvernementales et donc plus souple.

J.P. CODDING

Lire Dialogue, c'est bien.

S'y abonner, c'est mieux !

ABONNEMENT ORDINAIRE : 800 FRW

DE SOUTIEN : 1.000 FRW

Dans certains pays la fabrication des confitures se réalise dans des entreprises industrielles. KONFIGI fabrique de façon artisanale. D'aucuns pensent que ses responsables ne voient pas assez grand; à la limite, on les accuserait de freiner le développement.

Qu'en est-il au fait ? Le Père Stanislas SALLETS qui fut un des fondateurs de la KONFIGI et qui en demeure un conseiller averti nous donne son point de vue.

N.D.L.R.

Faut-il industrialiser KONFIGI ?

LES TROIS OBJECTIFS DE KONFIGI

La Coopérative KONFIGI a été fondée avec deux objectifs principaux :

- ★ Développer les cultures rentables des paysans des environs en donnant une plus-value à leurs produits; ce qui permet d'améliorer le niveau de vie des paysans concernés;
- ★ Procurer du travail à de jeunes ruraux sans qu'ils doivent quitter leur milieu.
- ★ Un troisième objectif a été réalisé en même temps : produire au Rwanda avec des moyens locaux un produit de consommation qui autrefois était importé.

● UN PARI TENU

Après 17 ans d'existence, on peut affirmer que ces objectifs ont été en grande partie atteints avec les moyens dont dispose la coopérative. L'investissement de base a été reçu d'organismes caritatifs; depuis lors KONFIGI s'autofinance et se développe progressivement. 120 paysans sont membres de la coopérative et ont pu améliorer leur niveau de vie; certains jeunes sont restés dans leur milieu rural et y ont trouvé une stabilité économique. D'autre part les importations de confitures ont pu être fortement limitées (90% des confitures vendues au Rwanda sont fabriquées à la coopérative).

● UNE INDUSTRIALISATION PROBLEMATIQUE

Une industrialisation permettrait-elle d'améliorer la réalisation de ces objectifs ? Ou permettrait-elle d'en atteindre d'autres ? L'industrialisation devrait réaliser une production plus importante et dans de meilleures conditions. L'industrialisation, l'installation de machines exigent des investissements coûteux, qui doivent être rentabilisés par une utilisation optimale. Elles exigent aussi un personnel qualifié et des techniciens compétents pour l'installation et la réparation éventuelle.

Un investissement important, si on peut compter sur des dons, suppose des emprunts aux

banques, emprunts aux taux d'intérêt élevés actuellement. Ces emprunts avec les charges qu'ils comportent, postulent au départ un espoir sérieux de rentabilité; celle-ci doit être telle que les bénéfices augmentent et que les dettes contractées pourront être remboursées dans les délais prévus. Une entreprise privée ou étatique peut en ce domaine prendre des risques qu'une coopérative de cultivateurs pauvres ne peut prendre.

En s'industrialisant, KONFIGI peut-elle voir ses activités se développer à un point tel que ses bénéfices augmenteront au profit des coopérateurs et qu'elle pourra rembourser les emprunts faits dans les délais prévus ?

Cette perspective suppose un marché en forte expansion, car on produit pour vendre et non pour avoir de belles installations et de belles statistiques de production. Or, depuis quelques années, la commercialisation des produits de la coopérative est presque stationnaire : le marché rwandais de confitures semble saturé par les produits de la coopératives (environ 90% de ce marché) et les confitures importées (10%). Tous les efforts pour développer ce marché n'ont abouti qu'à des résultats dérisoires. Les structures actuelles de fabrication des confitures sont largement suffisantes pour satisfaire ce marché; elles permettraient, sans nouvel investissement, de doubler la production.

Une industrialisation, avec les investissements qu'elle suppose, ne serait rentable que si elle coïncide avec l'ouverture de nouveaux marchés importants. La Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.) et d'autres communautés économiques pourront-elles les donner un jour ? C'est une question que la coopérative pose aux politiciens.

S. SALLETS

Le Projet de Développement Communal de "Frères des Hommes" à NYAKIZU croit qu'il est possible de freiner l'exode rural des jeunes par la création d'emplois en milieu rural.

Une expérience riche d'enseignements qui invite à sortir des sentiers battus.

N.D.L.R.

La menuiserie de Nyakizu

● IMPORTANCE DE L'ARTISANAT

Quand on parle d'artisanat au Rwanda, on pense immédiatement à l'artisanat traditionnel, destiné aux touristes ou à l'exportation. C'est oublier que même dans les pays industrialisés, il existe encore beaucoup de formes d'artisanat fonctionnel, indispensable et complémentaire à la production industrielle. En Europe, par exemple, une grande partie du secteur du bâtiment est encore assuré par des artisans.

Ces formes d'artisanat demandent des investissements relativement modestes, une organisation et une gestion simples. Elles ont un rôle important à jouer dans le développement d'un pays comme le Rwanda, en remplaçant souvent des produits importés par des produits locaux.

● AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Au Rwanda, l'amélioration de l'habitat dans les campagnes est incontestablement un secteur de l'économie en pleine expansion. Ce phénomène est souvent sous-estimé en tant que facteur de développement du pays. Non seulement il augmente considérablement la qualité de la vie à la campagne, mais, de plus, il est générateur d'une série de petites industries qui procurent un revenu à un nombre croissant d'artisans : tuiliers, briquetiers, maçons, menuisiers, charpentiers.

L'amélioration de l'habitat rural ne dépend pas de la présence d'un projet. Elle a sa propre dynamique et fait "tourner" sur la colline l'argent qui provient des salaires ou de la vente du café. On peut parler à juste titre d'un exemple de développement endogène.

● L'ÉCHEC N'EST PAS INÉVITABLE

En général le travail artisanal à la campagne est très mal rémunéré. Un pot en terre cuite coûte 30 FRW, une pipe taillée 75 FRW, une natte 160 FRW. L'artisan gagne de 100 à 150 FRW par jour, soit 2.000 à 3.000 FRW par mois.

La menuiserie n'échappe pas à cette dépréciation des prix. Ainsi, les jeunes sortis des CERA la boudent et les meilleurs menuisiers la désertent. Car les commandes restent relativement faibles, ainsi que le pouvoir d'achat des paysans.

Ceux-ci recherchent donc des produits bon-marché auprès des menuisiers non qualifiés qui, de leur côté, ne trouvent aucun intérêt à améliorer leur formation ni la qualité de leur travail.

Notre expérience à Nyakizu a prouvé que l'échec de la menuiserie n'est pas une fatalité. Il suffit d'augmenter la qualité du travail, d'offrir des articles concurrentiels aux produits importés et procurer ainsi un revenu plus grand aux artisans. Ce projet les motivera, les incitera à rester à la campagne, les stimulera à améliorer la qualité de leur formation, en très peu de temps et avec peu d'efforts. Contrairement à ce qu'on croit généralement, il est possible de trouver des débouchés. Avec un peu d'imagination.

● L'EXEMPLE D'UN PROJET

L'échec des initiatives prises par les coopératives de jeunes est dû souvent au fait que le marché est saturé. Mais on peut contourner cet obstacle par la recherche de solutions non classiques. Ainsi a procédé le Projet Frères des Hommes.

► Fabriquer des outils pour menuiserie

Les outils sont ordinairement très chers. Le prix d'un petit rabot métallique (3.610 FRW) est plus élevé que le salaire mensuel d'un menuisier moyen. Une varlope coûte entre 4.500 et 5.500 FRW. Le Projet Frères des Hommes a entrepris d'apprendre aux menuisiers à fabriquer eux-mêmes leurs outils.

De longues recherches ont permis de fabriquer sur place avec les moyens du bord, et à des

prix très bas une gamme plus ou moins complète d'outils de menuiserie de très bonne qualité. Ainsi, le prix de revient d'une varlope est évalué à + 2.000 FRW, celui d'une serre-joint à 1.000 FRW, celui d'un bouter réglable à 3.500 FRW. Les mêmes articles importés coûtent deux ou trois fois plus cher.

En gagnant environ 400 FRW par jour, le menuisier peut espérer atteindre 8.000 FRW par mois, revenu comparable à celui d'un enseignant de CERAT ou d'un menuisier travaillant en ville. Son travail est ainsi valorisé.

► Création d'un atelier de fabrication d'outils

Un jeune de Nyakizu a pris le risque de se lancer dans une production plus intensive. Il a monté un atelier qu'il a dénommé A.F.O.M. : Atelier de Fabrication d'Outils de Menuiserie. Après quelques mois de démarrage difficile, un commerçant de Kigali a adressé à l'A.F.O.M. des commandes importantes. Désormais le problème de cet Atelier est d'honorer ses engagements pour ne pas perdre ce bon client, tout en safeguardant son grand atout : la qualité.

Actuellement l'Atelier emploie 12 menuisiers et deux forgerons. Il doit prochainement doubler ses effectifs.

Au lieu d'offrir à des paysans un revenu supplémentaire, la menuiserie, grâce à l'A.F.O.M., fournit des emplois à temps plein pour des artisans professionnels.

► Une alternative aux chassais métalliques

Le Projet Frères des Hommes a tenté une autre expérience. Une bonne menuiserie en eucalyptus offrirait une alternative aux chassais métalliques

dont la matière première est importée et qui consi-
tue + 60% du prix du produit fini.

Le Projet s'est livré d'abord à quelques essais et a formé deux menuisiers. Les résultats étaient plus que satisfaisants. Un bon menuisier travaillant dans son atelier, à la main, avec un trousseau d'outils à peine amélioré, arrive avec un peu de formation supplémentaire à fabriquer des fenêtres en eucalyptus de très bonne qualité.

Bien que difficile à travailler, l'eucalyptus est en effet un bois qui donne pleine satisfaction à tout point de vue : aspect extérieur, qualité, durabilité. Et il est disponible presque partout.

► Des prix concurrentiels

Le prix des fenêtres en eucalyptus, fabriquées à la main, n'atteint même pas la moitié de celui des fenêtres métalliques : 6.000 FRW le m² contre + 15.00 FRW pour la fenêtre métallique. De plus, la partie majeure du prix de vente retourne sous forme de salaires à la main d'oeuvre locale d'origine paysanne.

Le tableau suivant montre l'avantage de l'eucalyptus sur le métal.

	<u>MÉTAL</u>	<u>BOIS</u>
1. Fenêtre de 1,25 x 2,00 m		
- produits importés	22.500	2.000
- bois scié sur place	--	3.000
- main d'oeuvre locale	7.500	10.000
- frais de l'atelier	7.500	--
Prix total de la fenêtre	<u>37.500</u>	<u>15.000</u>

2. Coût total pour un bureau communal

	<u>MÉTAL</u>	<u>BOIS</u>
- 17 fenêtres	637.000	255.000
- 3 portes doubles	135.000	54.000
	<u>772.500</u>	<u>309.000</u>
dont		
- produits importés	463.500	43.000
- main d'oeuvre (+sciage)	154.500	266.000
- frais de l'atelier	154.500	--

► Un programme de formation

Fort de cette expérience, le Projet a commencé la formation d'un nombre plus important de menuisiers en y conviant tous ceux de la Commune. Le programme consistait à fabriquer une fenêtre aux dimensions réduites, présentant toutes les difficultés de construction et de finition des grands chassiss prévus pour un bureau communal.

Douze menuisiers ont terminé cette formation. La moitié d'entre eux sont capables d'exécuter les travaux de façon indépendante et avec la qualité exigée. Cette formation a coûté 35.000 FRW (non compris les frais du volontaire) et a duré trois mois en raison de deux jours par semaine.

Réaliser des travaux de menuiserie d'un bureau communal donnerait du travail à un atelier employant quatre menuisiers qualifiés et gagnant 350 à 400 FRW par jour. Cela pendant quelques dix mois. Or les seuls environs de Nyakizu comptent

au moins six bâtiments à construire dans les prochaines années.

● UN BILAN TRES POSITIF

Les expériences précédentes ont prouvé que :

- ~ les artisans rwndais sont capables d'un travail de haute qualité sans l'usage de machines et donc avec des investissements relativement faibles;
 - ~ la seule intervention nécessaire est une bonne formation tenant compte de toutes les contraintes et difficultés du milieu rural;
 - ~ il est possible de concurrencer les produits étrangers sans recourir à une politique protectionniste;
 - ~ le climat économique et social du Rwanda est favorable au développement de différents métiers dans le monde rural. Ceux-ci peuvent jouer un rôle important dans le développement du pays;
 - ~ remplacer des produits importés par des produits locaux épargne des devises au pays et met en valeur les ressources locales;
 - ~ les produits locaux sont nettement meilleur marché que les produits importés tout en donnant du travail bien rémunéré à de jeunes gens.
- Il est possible d'encourager des jeunes à pratiquer le métier de menuisier, de créer des pôles d'attraction à la campagne, de freiner l'exode rural et de revaloriser l'enseignement artisanal.

J. KIECKENS

Le Projet "Pouzzolanes - Chaux - Tourbe" (P.P.C.T.) fabrique à Ruhengeri un liant pouzzolanique, utilisé pour les constructions simples et dont le prix de vente est très inférieur au ciment Portland. Une bonne affaire pour les constructeurs et pour des jeunes à la recherche d'emploi.

Manus SNEIDER est le coordinateur du Projet.

N.D.I.R.

Quand la lave devient ciment !



DIALOGUE : Expliquez-nous ce qu'est "liant pouzzolanique" ?

Manus SNEIDER : Les "pouzzolanes" (amakoro) sont des cendres de lave que l'on trouve à proximité des volcans. Elles contiennent des éléments réactifs qui se durcissent au contact de l'eau.

Le liant dont il est ici question se compose d'une forte proportion de pouzzolanes mélangée à un peu de chaux et de ciment Portland. Pour l'obtenir, il faut encore un combustible. C'est la tourbe que le projet exploite à 1,5 km de l'usine. Elle sert à brûler les pierres calcaires dans le four à chaux et à sécher les pouzzolanes.

DIALOGUE : Quelle est l'histoire de votre projet ?

M.S. : Le P.P.C.T. a ses racines dans le Projet urbain de Coopibo (ex Compagnons Bâtisseurs). Mais ce n'est que le 13 juillet 1979 que fut signée la convention entre le gouvernement rwandais et Coopibo (les 2 gestionnaires du Projet).
Au terme de cet accord, l'exécution du projet était confiée à Coopibo en collaboration avec le Post Graduate Center (PGC) de l'Université Catholique de Louvain.

DIALOGUE : *Au fond, cet accord voulait favoriser à la fois la recherche scientifique et la mise en place d'une entreprise de production ?*

M.S. : Oui. Et ce ne fut pas chose facile de mener conjointement les deux opérations. D'où le retard pris dans la production.

Ainsi, le plan d'activités pour la période 1981-1985 prévoyait que les travaux d'infrastructures seraient terminés en 1982 et que l'on pourrait commencer la production et la vente du liant au cours de la même année. On ne put tenir ce programme pour des raisons financières (dévaluation du franc belge par rapport au franc rwandais), mais aussi parce que la recherche n'avait pas encore abouti à des conclusions définitives. Il n'existe pratiquement aucun modèle d'entreprise qui produise un liant pouzzolanique. Nous avons dû procéder de manière expérimentale.

DIALOGUE : *Et où en êtes-vous maintenant ?*

M.S. : En août 1983, le financement prévu pour le programme 81-85 était épuisé ! Depuis lors, nous n'avons pu fonctionner qu'au "ralenti", grâce à une avance de fonds de la part de Coopibo. Mais nous sommes plus confiants maintenant. À l'issue des échanges bilatéraux entre le Rwanda et la Belgique, un nouveau financement a été promis et notre projet va prendre son essor.

DIALOGUE : *Mais, vous produisez déjà ?*

M.S. : Bien sûr. Actuellement notre capacité annuelle de production est de 700 tonnes. La demande est croissante. En 1984, nous avions prévu de ne produire que 200 tonnes. En fait, nous en avons produit 340, immédiatement vendues auprès de certains entrepreneurs "de confiance" ou à quelques constructeurs individuels.

DIALOGUE : *La vente ne se fait donc pas au marché libre ?*

M.S. : Pas pour l'instant. Parce que nous voulions d'abord connaître les résultats dans la pratique. Mais les utilisateurs reconnaissent maintenant la valeur du liant et les avantages de son prix : 850 FRW le sac de 50 kg !

Il est encore trop tôt pour s'exprimer sur l'évolution de la demande. Nous avons entrepris une étude de marché qui nous sera précieuse à l'avenir.

DIALOGUE : *Une cimenterie s'est installée à Mushyaza. Craignez-vous la concurrence ?*

M.S. : Non, pas vraiment. Bien entendu, nous recouvrons le même marché que Mashyuza. Mais notre option est de l'agrandir en vendant notre produit aux petits salariés et aux paysans. Nous allons aussi aider ces clients modestes en leur indiquant la manière de construire d'une façon économique. Une étude est en cours.

DIALOGUE : *Quelles sont vos prévisions optimales pour la production ?*

M.S. : Nous espérons atteindre en 1987 les 3.000 tonnes annuelles, soit environ le 7% du marché actuel du ciment. On pourra décider aussi à l'avenir de dépasser ce

quota et même de multiplier les installations ailleurs, en utilisant l'expérience de Ruhengeri.

DIALOGUE : Et combien de travailleurs dans ce projet?

M.S. : Pour le moment ils sont 57. Ils seront le double lorsque nous atteindrons le seuil des 3.000 tonnes. Ces chiffres ne tiennent pas compte des ouvriers saisonniers qui, deux fois l'année, exploitent la tourbière.

DIALOGUE : Peut-on dire que vous vous trouvez à un tournant ?

M.S. : Oui. En juillet de cette année, nous tirerons des conclusions finales sur nombre d'aspects importants : composition finale du liant, exploitation des carrières, etc... La recherche prendra fin et l'entreprise devra prouver sa rentabilité. Le projet cessera alors d'être "pilote" pour devenir carrément productif et rentable.

DIALOGUE : Avez-vous raison d'être satisfait ?

M.S. : En quelque mesure, oui. Ce projet peut créer de nouveaux emplois; vend un produit bon marché fabriqué dans le pays. Toutes les matières premières sont trouvées sur place. Les seules dépenses en devises concernent l'achat des pièces de rechange pour l'équipement.

Malgré les difficultés de démarrage, ces éléments sont un apport important à l'économie dans le domaine de la construction et une contribution au développement industriel du Rwanda.

M. SNEIDER

Depuis quelques six mois, le Rwanda s'est doté d'une usine pour outils agricoles. La nouvelle usine ne vient pas ruiner les forges traditionnelles ni celle de Nyabindingu. Elle répond à une autre nécessité.

N.D.L.R.

RWANDEX-CHILLINGTON

Une fabrique de hoes !

● HISTORIQUE



Mr Robert HASSON, P.D.G. (Président Directeur Général) de RWANDEX constate que le Rwanda importe en grande quantité des outils à main pour l'agriculture et que dans les pays des grands lacs (Rwanda - Burundi - Zaïre) aucune usine ne fabrique ce matériel. Il entame des contacts avec les responsables de CHILLINGTON, une firme anglaise spécialisée dans la fabrication de ces articles.

Fin 1982 commencent des négociations entre RWANDEX et le Gouvernement rwandais. Elles aboutissent à un Protocole d'Accord signé le 11 Décembre 1983. Par arrêté présidentiel n° 163/07 du 20 février 1984, l'Etat rwandais autorise RWANDEX-CHILL-

LINGTON à fabriquer du matériel agricole. En juin de la même année, l'usine s'installe et sort ses premières houes deux mois plus tard, début août 1984.

Juridiquement RWANDEX-CHILLINGTON est une société autonome au capital social de 200 millions FRW. Les deux partenaires, RWANDEX et CHILLINGTON, détiennent chacun 50% des actions.

● PERSONNEL ET SALAIRE

L'usine emploie 75 personnes dont deux expatriés (le Directeur Général et le Responsable de l'Atelier technique). Tous les autres (73 dont une femme) sont rwandais. Parmi eux une soixantaine d'ouvriers non qualifiés.

Leur salaire dépend du niveau des études, de la qualification et de l'expérience. Le salaire le plus bas est de 4.000 FRW avec prime, le plus élevé de 45.000 FRW. Le directeur reconnaît que les salaires des manoeuvres sont très bas mais espère qu'ils augmenteront quand l'usine aura pris son essor.

● FABRICATION

L'usine s'est installée à Gikondo à proximité de RWANDEX. Elle compte deux équipes mobiles travaillant de 6 h - 14 h et de 14 h - 22 h. Le samedi de 6 h - 11 h par alternance.

La matière première, un acier très dur, spécial pour les houes, qui ne nécessite pas d'être trempé, vient directement d'Angleterre, sous forme de barres de 5 à 6 m. La fabrication de la houe consiste en une dizaine d'opérations dont la mise au four à 1.200°; le passage au laminoir, la presse, l'aguisage, la protection antirouille. Le four est construit avec des briques spéciales venues elles aussi d'Angleterre.

Toutes ces opérations nécessitent le concours manuel des ouvriers (pas d'automatisation). En moyenne, l'usine fabrique 4.000 houes par jour (2.000 par équipe), soit ± 20.000 houes par semaine.

● DEBOUCHES

Le prix de vente d'une houe a été fixé après l'homologation des prix par le Ministère des Finances et de l'Economie qui exigeait qu'il soit inférieur à celui d'une houe importée.

RWANDEX-CHILLINGTON trouve ses clients dans les grandes sociétés ou les commerçants grossistes qui achètent au minimum 12 à 15 milles pièces par mois.

Le seul concurrent sérieux est RWANDA STEEL COMPANY de Mr RAMNIK (ex SOROA). On estime que le Rwanda a besoin annuellement de plus d'un million de houes. Quant à la qualité, l'usine n'a encore enregistré aucune plainte, si ce n'est l'emballage, amélioré par la suite.

● SECRET DE LA REUSSITE

L'usine occupe ainsi un marché que ni les forges traditionnelles, ni celle de Nyabisindu, ne sauraient combler. Elle fournit un matériel de qualité. Pour réussir, une firme étrangère qui s'installe au Rwanda doit trouver un partenaire local, fiable, connaissant très bien le milieu. Mais la société locale doit choisir un partenaire étranger très sérieux, ayant acquis une solide expérience technique.

Dans tous les cas, au Rwanda, les meilleures usines seront celles engagées dans des activités en rapport avec l'agriculture (le pays étant essentiellement agricole). L'étude du marché est donc très importante. La bonne gestion et le dynamisme ne suffisent pas.

Le préjugé qui voudrait que l'ouvrier africain (rwandais dans le cas présent) soit moins productif que son homologue européen n'est pas exact. Après les trois premiers mois, les équipes de RWANDEX-CHILLINGTON travaillent à un rythme équivalent à 80% de la production en Angleterre. Avec le temps nul doute qu'elles seront capables d'atteindre les mêmes résultats.

● QUELQUES PROBLEMES

Il est évident que le fait d'importer la matière première de si loin peut être un handicap. Au niveau technique l'usine enregistre quelques

pannes bénignes vite réparées et communes à toute installation de ce genre.

Un problème casse-tête : les déchets. Après six mois de fonctionnement de l'usine, ils représentent un amas considérable. Qu'en faire ? L'usine envisageait une fonderie. Elle y a renoncé faute de marché. Peut-être les exporter vers un pays africain disposant d'une infrastructure et d'un marché suffisant ? La solution serait judicieuse. Mais il faut trouver un acquéreur.

● PROJETS D'AVENIR

RWANDEX-CHILLINGTON envisage d'augmenter la production en engageant une troisième équipe de 22 h - 6 h. Dans un proche avenir, elle compte lancer déjà la fabrication de brouettes en raison de 10 à 12 mille par an. Et si l'expérience est rentable, elle entamera la production de machettes et autres articles agricoles.

KENNETH W. KEY

(Propos recueillis par J. NYAMAHUNGIRO)

Je demande une fois encore aux déparlements qui ont vos activités dans leurs attributions de vous soutenir davantage, en vous rendant souvent visite. Je pars dans quelques jours. On alors ils n'y sont venus aujourd'hui que parce que le Président de la République est venu vous rendre visite.

Le Président aux artisans de Kigali

On ne peut parler de l'Industrialisation au Rwanda sans donner une place de choix à l'Office pour la Valorisation de la Banane au Rwanda (OVIBAR). Car cette industrie est la première du genre à fabriquer le vin de bananes et une gamme de produits dérivés, de façon industrielle. Elle n'emploie que de la matière première locale.

Quel est son état de santé sept ans après ? DIALOGUE l'a demandé à son Directeur, Mr MUNYANGENDO Emmanuel. Il envisage l'avenir avec optimisme. A condition que le secteur "Recherche" soit doté de plus de moyens financiers et en personnel.

N.D.L.R.

OVIBAR

Valorisation de la banane

DIALOGUE : Mr le Directeur, comment a germé l'idée de créer l'OVIBAR et combien de temps s'est écoulé entre la conception du Projet et son démarrage effectif ?

MUNYANGENDO Emmanuel : Depuis 1962. Le Gouvernement de la Première République avait engagé des négociations dans le cadre de la Coopération bilatérale en vue de la valorisation de la Banane. Choix plus que normal puisque la bananeraie couvre 20,37% de la surface cultivée au Rwanda et produit annuellement + 2 millions de tonnes de bananes. Ceci représente + 50% de la production vivrière du pays. Les négociations durèrent longtemps puis le projet tomba dans les oubliettes. Il fut ressuscité par

la Deuxième République. La première pierre de la construction de l'usine fut posée le 31 décembre 1974 par le Chef de l'Etat. Les travaux de construction démarrèrent en janvier 1975 pour s'achever en mars 1977. Quatre mois plus tard (le 13 juillet) eut lieu l'inauguration officielle et le fonctionnement effectif en 1978.

DIALOGUE : Est-il vrai qu'elle est unique au monde ?

M.E. : L'OVIBAR est la première usine à s'être lancée dans la fabrication et dans la commercialisation d'une gamme de produits dérivés de la banane : jus, vins, liqueurs, confiture, biscuits et autres articles de pâtisseries.

Les expériences de transformation de la banane tentées ailleurs s'arrêtèrent surtout à des essais d'extraction du jus de bananes au niveau du laboratoire. Et sur le plan national, l'OVIBAR est la seule usine à utiliser uniquement de la matière première locale.

DIALOGUE : Les premiers résultats ont-ils répondu à votre attente ?

M.E. : Ils semblaient très décourageants. Les machines manquaient de synchronisation entre elles dans la chaîne de fabrication; elles accusaient des défauts techniques provoquant des pannes fréquentes et prolongées. Les premiers produits étaient d'une très mauvaise qualité. Mais nous avons réussi à mettre sur le marché des produits qui rencontrent le goût d'un grand nombre de consommateurs grâce à la mise en place d'un programme d'entretien coordonné de l'équipement et à l'intensification des travaux de recherche.

DIALOGUE : Puisque vous parlez de Recherche, quel budget y est consacré et combien de personnes y travaillent-elles ?

M.E. : Au sein de l'OVIBAR, la Recherche n'est pas définie comme telle à l'instar des Instituts de Recherche. Nos travaux concernent uniquement l'amélioration des produits offerts aux consommateurs et la mise au point de nouveaux produits. Mais nous nous heurtons à une difficulté majeure: le manque d'un fonds spécial consacré à ce secteur. La Recherche devrait constituer normalement une unité à part. Ce n'est pas le cas chez nous.

L'erreur commise jusqu'aujourd'hui a été d'intégrer les programmes et les dépenses de Recherche dans la production. Du fait qu'il s'agissait d'une technologie nouvelle, la mise au point des produits a été longue et coûteuse. L'intégration de ces dépenses a eu comme conséquence d'alourdir la gestion et de faire croire que nous travaillons à perte. Mais nous sommes conscients que sans des travaux de recherche une usine comme la nôtre ne peut guère évoluer. C'est une question de survie. Dans les pays développés, le Département de Recherche et Développement requiert une attention toute particulière. Dans certains pays, les entreprises de production y consacrent jusqu'à 40% de leur chiffre d'affaires. Or nous, nous n'avons même pas de personnes proprement attachées à la recherche.

DIALOGUE : Quel est l'éventail de vos produits et la quantité de chacun ?

M.E. : Nous avons déjà mis sur le marché une gamme de produits liquides, secs et semi-liquides, à des prix compétitifs comme le montre le tableau de la page suivante :

Année	Matière première : Banane en T.	Produits lancés sur le marché	Prix unitaire	Chiffre d'affaire en Mio FRW
1977	0,383.601	Jus Banana concentré Vin ordinaire (URMAGWA)	60 FRW 105 "	5,788.817
1978	0,899.082			18,998.298
1979	1,242.490	Liqueur	725 "	25,161.375
1980	0,600.108			16,280.266
1981	1,345.062			30,766.452
1982	1,924.091	Vin "Cuvée Spéciale des Mlle Collines(CSM) Confiture Gelée Miel Pains Gâteaux Cakes	255 " 120 " 120 " 50 " 100 " 100 "	41,328.465
1983	1,113.172	Jus "Banana Nectar" Jus "Banana Délices" Biscuits	45 " 45 " 100 "	52,004.654

DIALOGUE : Ces produits proviennent-ils d'une même sorte de bananes ou de plusieurs ?

M.E. : La bananeraie rwandaise comprend actuellement + 90 à 95% de cultivars dits "à vin" et + 5 à 10% de

bananiers donnant des fruits de table qui se consomment mûrs ou cuits. La bananeraie rwandaise compte donc deux grandes familles. Selon plusieurs écrits, les cultivateurs des bananiers dits "à vin" seraient originaires d'Asie et leur introduction au Rwanda remonterait à plusieurs siècles. Après l'arrivée des Européens, de nouvelles variétés ont été introduites.

DIALOGUE : Votre unité peut-elle s'autofinancer ou vit-elle encore de subventions comme la plupart des entreprises publiques ?

M.E. : L'usine actuelle a été conçue comme une usine pilote destinée à mettre au point des techniques appropriées à la valorisation industrielle de la bananeraie du Rwanda. Ce processus a été long et coûteux puisqu'il s'agissait de développer une nouvelle technologie non encore utilisée ailleurs du moins à l'échelle industrielle.

Il est donc tout à fait indispensable que le Gouvernement rwandais nous soutienne, l'usine étant conçue comme une unité de recherche et non de production. Pour arriver aux produits qui sont actuellement sur le marché, nous avons établi un plan de recherche :

► Première phase 1977-1979 : ● Travaux de recherche de procédés efficaces d'extraction du jus destiné à la consommation courante comme boisson non alcoolisée et du vin.
● Evaluer d'autres possibilités comme la fabrication des produits secs et semi-liquides.

► Deuxième phase 1980-1984 : ● Maîtriser définitivement le procédé de fabrication et de stabilisation du jus.
● Sélectionner des souches de levures appropriées à la fabrication du vin de haute qualité.
● Etudier la valeur technologique de différentes variétés de bananes cultivées au Rwanda.

On peut affirmer que l'OVIAR est parvenu à s'autofinancer en ce qui concerne le budget de fonctionnement et de petits investissements. Mais il reste dans l'impossibilité de pouvoir s'autofinancer pour l'acquisition des équipements de fabrication permettant de passer du stade pilote au stade de production vraiment industrielle.

DIALOGUE : Traditionnellement la fabrication du vin de bananes comporte 3 phases : le mûrissement des bananes, l'extraction du jus, la fermentation. Procédez-vous de la même façon ?

M.E. : Le principe est exactement le même. Seulement à l'échelle industrielle, les phénomènes physico-chimiques qui interviennent au cours de la fabrication sont contrôlés et dirigés afin d'arriver à des produits finis répondant à des normes préalablement fixées.

Ainsi au niveau de la maturation des bananes le mûrissement doit se faire de façon à favoriser une série de transformations enzymatiques conduisant au ramollissement du fruit, à la perte de l'astringence, à l'acquisition d'un goût sucré et à la formation d'un arôme particulier, caractéristique de la banane mûre.

Quant au niveau de la fermentation, nous attachons une grande importance au rôle joué par les micro-organismes appelés levures. En effet la qualité du vin dépend non seulement de la qualité des matières premières, de la composition du sol et des conditions climatiques du lieu de provenance des fruits mais également des souches de levures utilisées pour la fermentation. Car chaque sorte de levure confère au vin des propriétés physiques, chimiques et organoleptiques qui lui sont propres. Nous utilisons donc des levures bien définies alors qu'au niveau de la fabrication traditionnelle la fermentation est spontanée, c'est-à-dire effectuée par des

levures se trouvant sur le fruit ou dans l'air. Aussi pour conduire convenablement la fermentation, l'agriculteur rwandais est obligé d'ajouter dans le jus, avant la mise en fermentation, une certaine quantité de farine de sorgho comme "levain".

Nous avons étudié ce rôle de la farine de sorgho et nous avons trouvé cette pratique bien fondée. En réalité cette farine n'est pas un levain. Mais elle contient certains éléments nutritifs qui stimulent la croissance de bonnes levures et empêchent le développement des microorganismes nuisibles à la bonne fermentation.

DIALOGUE : Combien de personnes employez-vous pour chacune des 3 phases de la fabrication ou ces opérations sont-elles automatisées ?

M.E. : Nous employons une main d'oeuvre qui se situe entre 100 et 150 personnes en moyenne. La séparation de la banane et de l'écorce se fait à la main.

DIALOGUE : Votre rentabilité financière ne souffre-t-elle pas de l'emploi de tant d'ouvriers pour un travail que peuvent accomplir des machines plus vite et à moins de frais ?

M.E. : Nous ne disposons pas encore de machines très sophistiquées. D'ailleurs bien que la rentabilité soit la première préoccupation de l'OVI BAR (comme de toute industrie), il faut se préoccuper aussi du côté social, humain. C'est un choix politique que de donner du travail à beaucoup de personnes.

DIALOGUE : Il existe au Rwanda des régions reconnues comme réservoirs de bananes (Kinyaga, Bugoyi, Gisaka). Pourquoi avoir installé l'usine à Kigali plutôt que dans l'une de ces régions ?

M.E. : Effectivement les usines traitant des produits agricoles devraient se trouver sur les lieux mêmes de la matière première. L'OVI BAR a démarré sans procédé défini comme une unité de recherche, pilote et à petite échelle. Il n'était pas conçu comme une usine réellement fonctionnelle, mais comme devant permettre la valorisation de l'une des principales cultures du pays. Maintenant que le procédé est mis au point, le Gouvernement envisage des possibilités de construire des usines appropriées dans des régions où se trouve la matière première. La cadence des constructions dépendra évidemment des moyens dont dispose le Gouvernement.

DIALOGUE : De quelles régions vous viennent les bananes et quel prix payez-vous à l'agriculteur ?

M.E. : Nous nous approvisionnons principalement dans la région de Kibungo, dans les communes Rusumo, Rukira, Kigarama. Nous payons de 9 à 9,5 FRW le kilo rendu à l'usine.

DIALOGUE : Quel pourcentage des charges d'exploitation représentent les frais de transport.

M.E. : Il arrive effectivement que nos camions partent vides pour le chargement des bananes. Mais souvent nous faisons en sorte qu'ils transportent des marchandises pour des commerçants.

DIALOGUE : Ne craignez-vous pas des problèmes d'approvisionnement si l'usine venait à augmenter sa capacité de traitement ?

M.E. : Non. Car actuellement nous ne traitons que 1 pour mille de la production bananière du pays, ce qui est trop faible. Il ne peut donc pas y avoir de problèmes d'approvisionnement même si notre capacité devait augmenter.

DIALOGUE : A quoi servent les épiluchures ? Ne posent-elles pas de problèmes de pollution ?

M.E. : Actuellement les déchets de fabrication sont récupérés et utilisés sous forme d'engrais organiques pour l'amendement des champs. Après la restructuration de l'OVIBAR, dossier actuellement en cours d'élaboration, le volume des déchets sera plus important, de l'ordre de 10 à 14 tonnes par jour. Le problème qui se pose maintenant est de mettre au point des techniques de leur valorisation. Nous envisageons que les travaux seront menés dans deux directions à savoir :

~ la fabrication des aliments pour le bétail
~ la fabrication du biogaz qui pourrait être utilisé comme combustible en remplacement du "gaz oil" que nous consommons actuellement en grande quantité.

DIALOGUE : Sept ans après, les gens affirment que les produits OVIBAR ne sont pas connus dans le pays. Vous ne disposez que de 4 comptoirs de vente et vos expositions ne touchent que peu de monde. Or les consommateurs potentiels sont sur les collines. Quel est votre programme pour conquérir ce vaste marché inexploité ?

M.E. : Compte-tenu des difficultés d'installation et de mise au point des produits, il était difficile que nous gagnions très vite ce marché. Actuellement nous commençons à toucher l'ensemble du pays par le truchement des magasins de la Coopérative TRAFIPRO. Cette formule s'avère la meilleure. Nous nous adressons aussi à des commerçants grossistes. Quant aux expositions nous en faisons un peu partout dans le pays : Gisenyi, Butare, Kigali. Les comptoirs de vente sont encore il est vrai peu nombreux (Kicukiro, Kigali-ville, Butare, Gisenyi) parce qu'ils coûtent cher. Il faut toute une infrastructure, des magasins et du personnel. Ils ne se justifient que quand ils sont rentables.

DIALOGUE : Le paysan dégoûte-t-il votre vin autant que le sien ?

M.E. : Au début il le consommait moins car notre vin était de mauvaise qualité. Depuis que nous l'avons amélioré, nos produits sont très appréciés et nous vendons tout ce que nous produisons.

DIALOGUE : Avez-vous prospecté le marché extérieur ?

M.E. : Nous avons participé, avec quelques échantillons, à des forums internationaux. Quelques offres spontanées nous sont parvenues par petites commandes de deux à trois caisses car nos produits avaient été appréciés. D'autres offres nous sont venues surtout des pays limitrophes. Mais à vrai dire nous n'avons pas encore commencé une étude de marché, faute de produits en quantité suffisante et des moyens appropriés.

DIALOGUE : Pour vos différentes boissons les bouteilles ne se distinguent que par les labels, ce qui peut fortement induire en erreur le client. Or il serait fa-

cilement aisé de combiner simultanément la couleur de la boisson et de la bouteille ainsi que le format. Est-ce un problème d'approvisionnement ou tout simplement le besoin ne se fait pas sentir?

M.E. : Le problème se situe au niveau du financement. Nous espérons dans l'avenir améliorer la présentation. Nous sommes conscients du problème. Mais déjà vous avez remarqué que nous disposons de 3 formats de bouteilles : 0,60 l pour le vin; 0,50 l pour le jus pur; 0,30 l pour le jus nectar et banana délice.

DIALOGUE : La BRALIRWA (Brasserie et Limonaderie du Rwanda) et l'OVIBAR se partagent à eux seuls la totalité du marché rwandais des boissons. Y'a-t-il une entente tacite ou laissez-vous le consommateur choisir librement entre vos produits ?

M.E. : L'entreprise qui présentera les produits de meilleure qualité l'emportera sur l'autre. En tout cas l'OVIBAR et la BRALIRWA fabriquent des produits différents qui ne peuvent guère se concurrencer. Chaque usine aura sa propre clientèle. Elles peuvent être complémentaires puisque diffèrent les procédés de fabrication, la matière première et la qualité.

DIALOGUE : Avez-vous un vœu à formuler ?

M.E. : Oui. les résultats de l'OVIBAR sont très encourageants. Ceci signifie que le Projet est très utile au pays et sa rentabilité incontestable. L'usine doit être dotée d'un équipement technique et technologiquement approprié. Elle pourra ainsi créer de nouvelles unités de production.

E. MUNYANGENDO

Mlle Emma de COEN, fondatrice de SONAFRUIT (Société Nationale des Fruits), a lancé son projet avec des moyens bien modestes : son argent de poche. Mais elle était animée d'une grande volonté de réussir. Une confirmation de l'adage : VOULOIR C'EST POUVOIR.

N.D.L.R.

SONAFRUIT:

Vouloir c'est pouvoir !

DIALOGUE : Mlle, vous étiez Ecologue au Petit Séminaire de Mibilizi. Cela vous prenait sans doute beaucoup de temps. D'où vous est venue l'idée de fabriquer du jus de MARACUJA ?

Emma de COEN : Arrivée à Mibilizi en 1964, j'ai été frappée par la quantité de fruits présentés sur les marchés des environs et de leurs prix dérisoires. Par exemple 10 à 15 marakuja coûtaient 1 franc. J'appris également qu'avant 1960 ces fruits étaient cultivés pour le marché de la ville de Bukavu toute proche. Ces débouchés n'existaient plus en 1964. D'autre part, étant à Mibilizi pour l'ouverture du préséminaire, j'étais continuellement sollicitée par de jeunes en quête de travail. De là m'est venue l'idée de transformer ces fruits en un produit rentable, qui puisse être écoulé dans les centres urbains du Rwanda comme Butare, Kigali. Ceci permettrait de répondre en même temps à la demande d'emploi de ces jeunes et à la nécessité de valoriser ces fruits.

DIALOGUE : Avec quels fonds avez-vous démarré ?

E.C. : Avec mon argent de poche. J'ai acheté le premier sac de sucre, des sceaux, des casseroles, et quelques passoirs.

DIALOGUE : Comment avez-vous recruté le personnel pour l'intéresser à votre projet ?

E.C. : Aux jeunes qui venaient demander du travail, j'ai expliqué que je ne pouvais pas engager des ouvriers, mais qu'il leur était possible de travailler pour eux-mêmes. J'étais disposée à les aider dans ce sens. J'ai commencé avec deux filles qui ont apporté leurs propres fruits. Je leur ai montré comment en tirer du jus, et j'ai acheté leurs premières bouteilles.

DIALOGUE : Quels ont été vos premiers clients ?

E.C. : Le premier jus a été écoulé à la paroisse, au séminaire, puis chez des amis et des personnes de passage. Ensuite, j'ai trouvé un magasin de produits alimentaires pour les vendre à Gyanguu. Plus tard, d'autres magasins à Butare, Kigali, etc...

DIALOGUE : Comment avez-vous fixé le prix du MARACUJA ?

E.C. : J'ai acheté les premières bouteilles de jus à 50 FRW. Ce prix permettait de couvrir la valeur du sucre, des fruits et du travail des filles. Puis, le système de paiement a évolué avec le temps.

DIALOGUE : Avez-vous reçu des aides (publiques ou privées) pour mettre sur pied la coopérative de production du MARACUJA ?

E.C. : La première est venue d'amis pour nous encourager : 5.000 FRW. Plus tard, lorsque cette activité

de Milibilizi a été intégrée à la précoopérative de Nyakarenzo (née de l'initiative des autorités communales), le Ministère de la Jeunesse nous a accordé un subside. Ensuite, au fur et à mesure que l'entreprise se développait, nous avons reçu des aides pour répondre aux besoins qui se faisaient jour : construction de l'atelier, adduction d'eau, une camionnette, etc...

DIALOGUE : Le FNUD est intervenu après votre installation à Nyakarenzo. L'avez-vous demandé (équipement, machines) ?

E.C. : Pas nous mais les autorités compétentes.

DIALOGUE : Avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui, de quel genre ?

E.C. : Oui. L'une d'elles fut la détérioration de la chaudière à vapeur lors de son transport, ce qui l'a rendue inutilisable après quelques semaines. Pour cette raison, nous avons été contraints de faire l'importante opération de la stabilisation des jus au moyen de notre matériel artisanal. J'ignore actuellement comment ce problème a été résolu.

DIALOGUE : Avec l'apport des machines (FNUD), l'ancienne coopérative de quelques personnes est devenue SOMAFRUTS. Avez-vous été consultée, du moins à titre personnel de fondatrice de cette coopérative ?

E.C. : J'ai été informée du projet d'extension de l'entreprise avec l'aide du FNUD-FAO, et je m'y suis montrée favorable puisque ces organismes disposaient de moyens techniques et financiers que la coopérative n'avait pas.

DIALOGUE : Recevez-vous des informations sur la SONAFRUTS ?

E.C. : Les deux premières années après mon départ, j'en avais. Actuellement, elles se font rares. Mais la meilleure source d'informations sont les bouteilles de jus, bien présentées et alléchantes que je vois dans beaucoup de magasins un peu partout dans le pays.

DIALOGUE : Que souhaitez-vous pour la SONAFRUTS ?

E.C. : Je souhaite que SONAFRUTS soit prospère, continue à se développer, et puisse trouver beaucoup de débouchés intéressants à l'intérieur et à l'extérieur du Rwanda. J'ai eu l'occasion de constater en Europe la grande vogue du jus du fruit de la passion. Peut-être que l'association avec une firme commerciale offrirait des possibilités d'exportation, ce qui garantirait un avenir pour les paysans producteurs des fruits.

DIALOGUE : Pour vous quelles sont les difficultés et les chances de toute entreprise, tête ou grande, qui s'installe en milieu rural au Rwanda ?

E.C. : Toute entreprise naissante rencontre des difficultés. Il n'est pas facile de découvrir les techniques d'exploitation les mieux adaptées à chaque cas, puis de les maîtriser.

Le milieu rural rwandais présente une assez grande diversité de ressources, mais celles-ci sont souvent en quantité insuffisante pour permettre une industrialisation qui puisse produire à des prix compétitifs. La principale chance de réussite de toute entreprise, quel que soit son statut, est la motivation de tout son personnel, depuis le planton jusqu'au directeur, à travailler de son mieux pour la bonne marche de l'oeuvre commune.

Après un sommeil de trois ans, la Coopérative MERA (Manufacture Electromécanique et Mécanique du Rwanda) a repris ses activités. Les mauvais jours sont-ils définitivement passés ? On le souhaite. Mais le problème des débouchés demeure.

N.D.L.R.

Le réveil de MERA

● FLASH-BACK

1979. La Coopérative MERA renvoie la plupart de son personnel, ne gardant qu'une équipe travaillant en veilleuse. Cette situation était due à de graves erreurs de gestion.

Sur une demande expresse de l'Abbé FRAI-PONT, Monsieur OLBRECHTS, vice-président des Amis de Gatagara, effectue une mission au Rwanda. Suite à son rapport accepté par le Gouvernement rwandais et S.O.S. Faim (Belgique), un mécanisme de relance est mis en place.

Fin 1981. La Coopérative qui s'était toujours voulue dynamique et prospère (MERA : impératif de KUMERA, pousser) relève la tête. Grâce à



une aide de "S.O.S. Faim" et à un don très substantiel du Gouvernement rwandais (38,5 millions FRW) qui par ailleurs lui accorde une exonération temporaire d'impôts.

En effet, l'article 1 du Décret-loi n° 35/81 du 21 Décembre 1981 exonère MERA "de tous droits d'entrée sur les importations des matières premières et d'équipement ainsi que des biens intermédiaires destinés à la production, de tous droits de sortie, de tous impôts sur les revenus et de l'impôt personnel sur différentes bases pendant une période de 5 ans à partir du 1er janvier 1982".

● MERA RENOVEE

Aujourd'hui la Coopérative dispose d'un capital social de 4.516.837 FRW. Elle emploie 63 personnes. 90% de ce personnel sont des handicapés et des coopérateurs. La plupart se sont formés sur le tas.

Pour éviter les difficultés antérieures, MERA a réorganisé sa structure. Elle a mis sur pied un comité d'orientation qui l'a encouragé à développer le domaine électromécanique et électrique avant de s'attaquer à la mécanique. Il s'agit de moderniser l'équipement en améliorant l'actuel.

La Coopérative a mieux organisé la procédure des commandes qui arrivaient par bateaux et mettaient trop longtemps. Désormais elles se font longtemps à l'avance et sont acheminées par avion de Mombassa-Kigali. La Coopérative exige des fournisseurs d'envoyer d'abord des échantillons. Les commandes ont également augmenté en quantité pour essayer de prévenir la rupture des stocks.

● UN FAIBLE MARCHÉ

MERA fabrique divers articles : une gamme variée de radios (+ 80 postes par jour), des baffles, des amplificateurs, des tourne-disques, des chargeurs automatiques, des interphones, des alimentations et chargeurs, des porte-piles. Tout cela pour un prix modique. En 1983, elle a équipé les prisons et les centres de rééducation du pays d'une installation de sonorisation.

Malgré ces performances, la Coopérative a de la peine à écouler ses produits. Ainsi elle s'occupe principalement du montage des radios et ne fabrique les autres articles que sur commande.

Ce problème de marché tient à quelques facteurs. Beaucoup de personnes ignorent que MERA a repris ses activités. Mais la Coopérative souffre surtout de son cachet "local". Car les produits étrangers sont souvent jugés meilleurs (nul n'est prophète dans son pays) que les produits nationaux.

Il est donc à craindre que faute de clients MERA doive encore travailler au ralenti. Mais en attendant elle se bat sur tous les fronts.

● MIEUX INFORMER LE CLIENT

Pour échapper à ce second sommeil, MERA mène une grande campagne publicitaire par le canal

de la Radio, des journaux, des feuillets dans les boîtes à lettres. Elle sollicite les grands magasins, les commerçants grossistes, les économats généraux et multiplie des contacts personnels. MERA va également lancer sur le marché une Radio-Cassette.

Pourtant le résultat de tout ce dynamisme risque d'être maigre face à la concurrence des produits importés. A moins que la Coopérative ne négocie d'autres conditions d'exonération.

● MERA PLUS

MERA ne s'occupe pas que de l'électromécanique. Elle possède des ateliers de soudure, de menuiserie, de sérigraphie sur tissus de tout genre. Surtout, elle a monté une fabrique de briquettes à base de déchets végétaux (balle de riz et parche de café).

Une des meilleures façons de soutenir cette Coopérative et de l'empêcher de retomber dans son sommeil est sans doute d'être son client.

T. NGENDAHIKANA

(propos recueillis par J. NIYAMAHUNGIRO)

NOUVEAU!

CLUB DE CORRESPONDANCE DANS LE MONDE ENTIER

PENFRIENDS
80 Rue de Cormillon
B 4020 LIEGE BELGIQUE

Actualités rwandaises

C'est avec beaucoup de réserves que le Comité de Rédaction fait paraître ce texte dont la forme est plutôt celle du "manifeste" et même de "pamphlet". C'est un genre littéraire qui utilise les racourcis, les formules à l'emporte-pièces et même les anachronismes !!! Il ne saurait donc emporter l'adhésion unanime de la majorité - masculine ! - de notre Comité.

Pourtant, à travers ses limites bien réelles, cet article fait passer un souffle, la voix d'une femme ! Voir isolée ? Qu'en pensent nos autres sœurs ?

Nous serions heureux de publier leurs avis concordants et ... même discordants !

N.D.L.R.

Femme rwandaise et servitude

● LA FEMME RWANDAISE N'ECAPPE PAS À LA REGLE

La servitude de la femme semble remonter très loin dans le temps. Son origine serait, peut-être, à chercher dans la transmutation de la société de type matriarcal en société de type patriarcal. C'est, à notre avis, dans cette évolution que se serait lentement instauré l'affaiblissement du rôle de la femme dans la communauté et le début de son asservissement.

Son visage a varié selon les civilisations. Là où la domination s'installa brutalement, elle prit forme d'une oppression se traduisant très sou-

vent en tortures physiques (ou morales). Certains faits historiques tendent à prouver que la femme opposa une réelle résistance. BACHOFEN trouve cette lutte dans l'existence des Royaumes des Amazones en Asie et en Orient. Le mythe de Nyagacuru, chez nous, offre le même caractère.

Ailleurs, elle s'est cachée derrière le masque de la protection et s'est faite véhiculer par l'éducation, les institutions politiques, juridiques et surtout religieuses. La femme dans ce dernier cas paraît n'avoir pas pris conscience de sa progressive dégradation.

"La femme est le premier être humain qui eut à subir la servitude" (1). Cette triste réalité est devenue naturelle maintenant. Plus personne n'ose contester le découpage de l'univers non seulement en faibles et forts, mais en maîtres et esclaves. La femme autant que l'homme reste convaincue que c'est comme ça que cela fut, et que cela sera toujours ainsi. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Mais qu'arrive-t-il quand le maître cesse de jouer son rôle de protecteur; quand le fort ne se sent plus fort ? Qu'arrive-t-il quand les esclaves ne veulent plus leurs chaînes; quand les faibles se sentent écrasés par un maître défaillant ? Cette situation d'actualité se reflète dans les nombreux articles écrits ces derniers temps dans beaucoup de journaux rwandais. Ces hommes aux poulets, ces femmes désorientées : c'est toute une mentalité qui ne peut plus se soutenir. Plus encore, c'est toute une structure sociale qui pourrait être remise en cause.

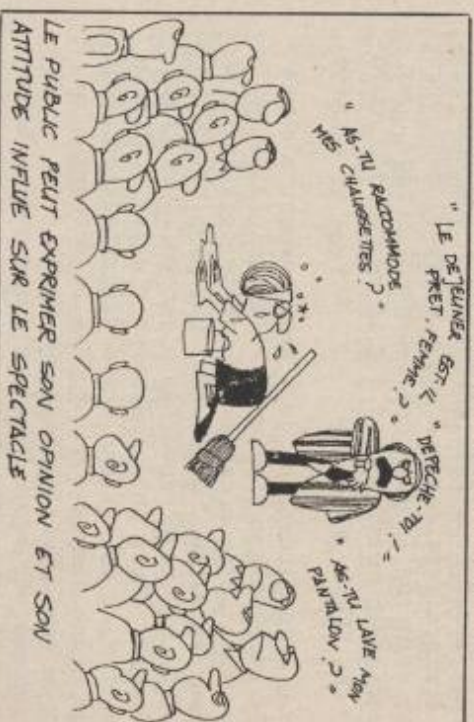
La situation de la femme rwandaïse pour nous se place à la fois dans un contexte particulier de la condition féminine, et dans un contexte

général de l'exploitation et de l'oppression. Quel que soit l'angle sous lequel on aborde ce problème, la femme rwandaïse n'échappe pas à la règle et c'est ce que nous allons essayer de prouver.

● LA FEMME, ESCLAVE DU MODELE QUE L'HOMME DOIT DESIRER...

Soumise au bon vouloir de l'homme, la femme modèle son comportement sur la satisfaction de l'homme.

Son habillage, son maquillage, son silence, son sourire, sa démarche, son regard ..., tout chez elle est calculé de manière à attirer le plus d'attention et d'admiration. Car la femme est avant tout un objet de plaisir pour l'homme. Son aspect extérieur est très déterminant. On lui demandera rarement ce qu'elle pense. Il suffit qu'elle soit là, accueillante, consentante.



On lui reproche sa coquetterie, sa jalousie : ce n'est pas sa faute. Pour comprendre cette dégénérescence, il faudrait pouvoir expliquer l'institution du mariage. Comment un lien de complémentarité a-t-il dégénéré en un lien de domination et de subordination ? Dans cette lutte acharnée pour les hommes (qui malgré tout restent d'un nombre restreint), les femmes ont tendance à se considérer en rivales. Ainsi naissent les calomnies.

● L'EDUCATION EST AU SERVICE DE QUELLE FEMME

Toute éducation traditionnelle était et reste axée sur la préparation de la jeune fille à son rôle d'épouse idéale. Elle doit être belle, désirable, pouvoir tenir le ménage et faire la cuisine et plaire à son mari. Coupée de son entourage par sa famille et par son institution, la jeune fille rwandaise n'a pas pu avoir une connaissance poussée de l'autre sexe, ni du monde extérieur où évoluait son frère. Enfermée dans son univers clos, "son horizon intellectuel reste éternellement borné aux étroites limites des choses du ménage, aux occupations domestiques et à tout ce qui s'y rattache" (A. BEBEL, p. 22).

La libération de l'enseignement n'a pas résolu le problème. La jeune fille qui fait ses études sait qu'à un certain âge elle doit interrompre pour se marier. Il ne faut pas oublier non plus que si le niveau d'éducation s'est amélioré chez les femmes, c'est indépendamment d'elles. L'homme ayant atteint un certain degré d'instruction avait besoin d'une compagne qui puisse le décharger du poids de ses nouvelles charges. Plus encore, il avait besoin d'une nouvelle femme,

capable d'avoir une certaine vision de son monde et prendre le moment venu le parti de son mari. Ce n'est pas par hasard que ce renouvellement de l'enseignement dans notre pays coïncide avec le mouvement de l'indépendance et de la démocratie. La femme devenait dans ce contexte un électeur de plus à ne pas négliger.

● LA NATURE, LE PHYSIQUE, LES TRADITIONS : UN HASARD DOUTEUX ! ...

A côté de cette infériorité intellectuelle se place une infériorité physique.

Dans la société traditionnelle, nombreux aliments très importants pour son organisme, étaient interdits à la femme (oeufs, certaines viandes ...). La femme moderne, dans un souci de plaire, s'astreint à un régime alimentaire très pauvre. Pour garder la ligne, comme on dit. Les conditions matérielles de certaines familles obligent la mère à se sacrifier pour ses enfants. Le devoir conjugal oblige la femme à garder, dans cette situation, la meilleure part pour le mari.

A cette sous-alimentation permanente s'ajoute les époques très dangereuses liées à sa fonction de mère. La femme devient de ce fait réellement un être faible. Cela se traduit par la fréquence des anémies chez elle, et une nervosité qui rend son humeur très instable.

(1) A. BEBEL, La femme et le Socialisme, Nouvelle traduction française d'après la 50e édition Avanti, Sand 1911, p. 36

● UN MASQUE D'EXPLOITATION RECONFORTANT

Nous n'avons pas peur d'affirmer que cette position de la femme la rend vulnérable et favorise son exploitation. Une exploitation sexuelle, économique, parfois même politique. A une époque où tout se classe en dichotomie : les forts et les faibles, les riches et les pauvres, les développés et les sous-développés, la femme peut se comparer au travailleur. *"La femme et le travailleur ont tous deux ceci de commun : ils sont opprimés". "La femme est inférieure au travailleur aussi bien par les mœurs et l'éducation que par la liberté qui lui est garantie"* (A. BEBEL, p. 35)

● OUVRIERE DE L'OUVRIER : UN METIER PRECOCE ET IMPAYE

L'exploitation économique de la femme est la plus flagrante car elle est la plus ancienne. La fille rwandaise subit une triple exploitation. Sa mère jeune, elle est exploitée par sa famille. Alors que l'associe à tous les travaux du ménage. Alors que son frère court librement, elle verse ses larmes devant les trois pierres du foyer. Si elle n'hésite pas à aller chercher du bois, à garder les troupeaux, à puiser de l'eau, le jeune homme, lui, hésite à faire la cuisine, à balayer la cour, à tisser les nattes.

● LA DOT : UN CADEAU POUR UNE FORCE DE TRAVAIL A BON MARCHE

La dot qui vient un peu plus tard n'a rien d'un ca-

deau. Tout le monde sait que de nombreux parents cherchent à obtenir la plus grande dot (sinon la plus belle) arguant la beauté ou l'éducation de leur fille. La dot n'a rien d'humain; elle remet la femme à sa juste place de marchandise et l'appartenance de la monnaie montre encore davantage combien ce commerce est déshonorant.

En versant sa dot, l'homme qui a travaillé toute sa jeunesse, n'achète pas uniquement l'amour, mais aussi une main d'oeuvre docile et désintéressée. Une santé malade, chancelante (non productive) et non rentable excuse alors bien des cas : la polygamie, le concubinage et la prostitution.

● LA FEMME SALARIEE, UN MAL NECESSAIRE POUR SURVIVRE

L'évolution de notre société, favorisant le goût du luxe, pousse de plus en plus l'homme à chercher les femmes qui ont plus de chance de gagner de l'argent, c'est-à-dire celles qui ont fait des études. D'autres n'hésitent même plus à prostituer leurs femmes pour garder leur place ou gagner davantage. Le nouveau devoir de la femme est de participer à l'enrichissement de l'entreprise familiale. Quels que soient les moyens mis en oeuvre.

Profitant de l'ignorance de quelques jeunes filles, certains patrons vendent leurs emplois contre le plaisir. Mais on ne voit pas que la jeune fille n'a pas le choix : elle n'a pas l'instruction nécessaire; elle ne peut agir autrement si elle veut s'habiller ou faire vivre sa famille.

● LE DROIT POLITIQUE OUI, MAIS LA LIBERTE ...

Une autre forme d'exploitation est plus subtile. Ceux qui ont la compétence pourront expliquer pourquoi un être que ne protège aucun droit civil peut acquérir soudain un droit politique. Le jeu de la démocratie exige, à notre avis, beaucoup plus de conscience et de libération. Or la femme n'est pas libre. "A chaque pas elle ren-contre une masse de difficultés et d'obstacles qui sont inconnus à l'homme. Beaucoup de ce qui est autorisé à l'homme est défendu à la femme, les li-bertés ou les droits sociaux dont l'homme jouit, deviennent fautes ou crime dès que la femme s'en empare" (A. BEBEL, p. 154)

Se sentant opprimées, les femmes tentent d'acquérir le pouvoir politique, espérant que se trouvant au sommet elles pourront mieux améliorer leur situation. L'homme généreux de notre décennie montre sa bonne volonté d'aider sa compagne à s'en sortir. Y arrivera-t-elle ?

C'est le moment d'aider la femme à avoir confiance en elle-même, comme être humain et comme membre à part entière de la communauté. Le code familial en profiterait peut-être pour être révisé. La femme devrait lutter contre le marchandage de son corps et de son esprit, s'imposer en être libre, lucide et intelligent. Elle devrait exister au dehors de son sexe, ses complexes et ses préjugés. Elle devrait réclamer une amélioration de son éducation, plus d'initiatives, même dans le mariage !

Notre rêve est celui d'une plus grande fraternité, d'une plus grande égalité devant le droit : ce qui oppose les gens est souvent insi-gnifiant en comparaison de ce qui les lie.

Le 14 juillet 1980, on posait à Mudende, commune de Mutura, préfecture de Gisenyi, la première pierre de ce que devrait devenir l'UNIVERSITE ADVENTISTE DE L'AFRIQUE CENTRALE.

DIALOGUE qui vient de se rendre sur les lieux a pu estimer le chemin parcouru. Après une rencontre avec le recteur, M. Elton WALLACE et le secrétaire académique, M. Robert FORD, voici quelques informations.

N.D.L.R.

A Mudende:

Une université s'autoconstruit

● 17 MILLIONS DE DOLLARS INVESTIS DANS 110 HECTARES



Ces chiffres peuvent faire rêver: 110 hectares, c'est la superficie du Campus de Mudende, ancienne plantation de pyrèthre, admirablement situé face au Karisimbi et au Kivu. Quant aux 17 millions de dollars, c'est le budget qui devrait faire fonctionner l'ensemble des infrastructures du campus.

Si l'Etat rwandais a concédé le terrain, l'Eglise Adventiste, elle, se doit de rechercher les fonds. Jusqu'à présent, 3 millions de dollars ont déjà été dépensés. On comprendra donc que le corps principal des bâtiments n'est pas encore sorti de terre. Ce n'est pas un handicap pour la soixantai-

ne d'étudiants qui depuis octobre 1984 étudient dans des locaux qui ne leur sont pas d'abord destinés.

Mais le recteur n'est pas pressé. Du moins, il ne considère pas le provisoire comme un malheur, mais plutôt comme une grâce de Dieu. Car, il attend que l'université se construise par ses utilisateurs. Même si cela devait durer 15 années ! Qu'est-ce que 15 ans à l'échelle de l'éternité ? Car, on est pas seulement "patient" à Mudende, mais "croyant".

● UNE UNIVERSITE POUR CROYANTS

A Mudende, on croit d'abord en Dieu. Une chapelle est prévue au coeur des bâtiments qui doivent former les futurs enseignants des divers collèges secondaires adventistes de l'Afrique francophone. Mais on n'exclut pas à priori les étudiants d'autres confessions ou philosophies. (Il y en a 5 dans la première volée). Mais, tous, sans exception, devront observer le règlement général, conforme à la discipline adventiste qui proscriit le tabac et l'alcool. A bon entendeur ...

● LE TRAVAIL MANUEL A L'HONNEUR

A Mudende, on croit aussi à une certaine idée de l'université où la formation pratique va de pair avec le savoir théorique. Au terme de son parcours académique, chaque étudiant doit avoir acquis non seulement un diplôme universitaire, mais encore

SITUATION ACADEMIQUE

1984-1985

Théologie : 28 étudiants
Sciences de l'Éducation : 10 étudiants
Gestion et Administration : 30 étudiants

1985-1986

Sciences avec 2 sections
- *Mathématique-Physique*
- *Biochimie*
Lettres avec 2 sections
- *Lettres modernes*
- *Géographie-Histoire*
Baccalauréat après 4 ans
Licence après 6 ans
Diplômes reconnus par l'État.

est chère à Mudende.

● RIEN POUR RIEN !

Pour honorer ses frais de pension et d'écologie, chaque étudiant célibataire débourse annuellement 100.000 FRW. Les mariés - ils sont actuel-

une formation professionnelle précise. A cet effet, l'université a prévu une série de cours techniques avec leurs ateliers respectifs : menuiserie - mécanique automobile - maçonnerie - peinture - ateliers de productions alimentaires - etc.

Bien entendu le travail manuel a ses exigences d'horaire. L'essentiel de la matinée lui est consacré. Les cours théoriques ne débutent qu'à 11 heures, pour se poursuivre dans l'après-midi et en soirée. Et personne n'est dispensé. Chaque étudiant doit au moins lui consacrer 10 heures par semaines. Tant mieux pour lui : ses frais de pension en diminuent d'autant. Car la vie

lement une vingtaine - paraissent mieux lotis : on ne leur demande que 65.000 FRW, et l'administration met à disposition de chaque famille un demi-hectare ... à cultiver ! Mais, ce n'est pas un privilège, puisque chaque foyer pour l'instant doit se trouver hors du campus un logement à ses frais. Mais le travail contribue à faire baisser sensiblement la facture. Et il dépend du zèle de chacun de la ramener au plus bas.

● ET POURTANT ILS SONT LA !

Ces conditions que d'aucuns jugeront draconiennes n'ont pas empêché plus de 600 étudiants à solliciter une inscription pour la première année de cours. On n'a pu en recevoir que 68 (dont trois jeunes filles) qui proviennent du Rwanda, du Burundi, du Zaïre et de Madagascar. L'an prochain, l'effectif sera doublé et l'horizon de provenance sera élargi à plusieurs autres pays africains.

Au service des étudiants : un encadrement académique de 24 personnes constituant ensemble 12 nationalités. Un microcosme !

Faut-il le dire ? L'université est libre d'engager son personnel et d'inscrire l'étudiant de son choix.

UNIVERSITE ADVENTISTE de l'AFRIQUE CENTRALE

B. P. 118 GISENYI RWANDA

● BRAVO ... LES ADVENTISTES !

L'université de Mudende est encore en chantier. Mais elle fonctionne. On ne peut retenir son admiration face à un secrétaire académique aussi à l'aise avec ses pinceaux qu'avec l'ordinateur. Admiration face à des étudiants qui préparent des examens dans des locaux qu'ils achèvent de construire eux-mêmes. Admiration encore face aux rayons de livres de valeur qui sont déjà consultés avant même d'être exposés dans la bibliothèque majestueuse qui, pour l'instant, n'existe que sur les plans !

A Mudende, la science et les hommes précèdent les bâtiments. Ce n'est pas la matière qui conditionne l'esprit. Mais l'esprit qui conçoit et forge au fur et à mesure ce qu'il a besoin de matière.

N'est-ce pas un exemple à suivre ? Bravo ... les adventistes !

G. MUSY

DIALOGUE informe...

RETRAITE DANS L'ESPRIT "ZEN"

Le Père Bernard DUREL prêchera une "retraite de méditation chrétienne dans l'esprit du Zen" du 28 juillet au 3 août 1985, au monastère de Gihindamuyaga, B.P. 222, Butare, Rwanda.

Ecrire au P. Hôteletier.

Dans l'Eglise au Rwanda

Il y a deux ans, le 25 janvier 1983, s'est passé un événement fort important pour les catholiques : la promulgation du nouveau code de Droit Canonique.

Nous avons pensé qu'il serait bon de le présenter brièvement à l'attention de tous les lecteurs (chrétiens ou non) de DIALOGUE.

N.D.L.R.

Nouveau droit canon

● UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début, l'Eglise a pris l'habitude de rassembler en collections ses lois. Au cours des siècles fleurirent en quantité presque innombrable des recueils de lois ecclésiastiques, pour la plupart dus à des initiatives privées. Ils contenaient les règles édictées surtout par les conciles ou par les papes, ainsi que d'autres émanant de sources moins importantes.

Au début du IV^e siècle, le moine Denis le Petit fut chargé par le pape Gélase d'établir, suivant l'ordre chronologique, un recueil de décisions synodales et de décrétales papales qui connut une large diffusion et qui est devenu la base de tous les recueils ultérieurs.

Au milieu du VII^e siècle, cet amoncelle-

ment de collections et de règles, bien souvent en désaccord entre elles, fut ramené à une concordance, grâce à l'initiative privée du moine Gratien. Ce texte est connu sous le titre de "Décret de Gratien". D'autres lois s'ajoutèrent par la suite édictées par les papes du Moyen Âge. Les lois postérieures, surtout celles portées par le concile de Trente et par les divers dicastères de la Curie Romaine n'ont jamais été réunies dans un recueil unique. Il en résulta un amoncellement de lois, empilées sans ordre. C'est pour cela que, lors du concile Vatican I (1869-1870), de nombreux évêques demandèrent que le Droit Canon soit renouvelé et présenté dans une forme plus accessible.

C'est ainsi que naquit l'idée d'un code. Le pape Pie X se saisit de cette affaire dès le début de son pontificat. En 1904, il mit en place une commission de cardinaux, avec l'aide d'experts de toute l'Eglise, sous la conduite du cardinal Gaspari.

Pie X étant décédé, ce fut son successeur Benoît XV qui promulgua le nouveau code de Droit Canon, le 27 mai 1917, qui entra en vigueur le 19 mai 1918.

C'est ce code qui, par la volonté de Jean XXIII, a été révisé et promulgué par Jean-Paul II, le 25 janvier 1983 et entré en vigueur le 27 novembre 1983. Cette révision a exigé les contributions de 105 cardinaux, 77 archevêques et évêques, 73 prêtres séculiers, 47 prêtres religieux, 3 religieuses et 12 laïcs venant des 5 continents et de 31 nations.

● LE CONTENU DU NOUVEAU CODE

Tel qu'il est, le nouveau code apparaît moins volumineux que le précédent. Il compte 1.752

canons au lieu de 2.414.

1 Les normes générales (canons 1-203)

Cette partie soulève rarement l'enthousiasme du lecteur. On le comprend, car il n'est pas facile à lire et à comprendre, surtout pour un non-initié. Les canons de ce livre contiennent souvent des notions techniques dont l'utilité et l'application n'apparaissent que dans la suite, mais qu'il faut bien connaître pour comprendre le reste du code. On y définit ce qu'est une loi, une coutume, une personne physique ou juridique, un acte administratif, une dispense, un rescrit, un privilège, etc...

2 Le peuple de Dieu (canon 204-746)

Le livre II du code est le plus important par sa longueur avec ses 543 canons et par sa densité doctrinale. Il commence par une bonne définition empruntée à Vatican II : *"Les fidèles sont établis dans le peuple de Dieu, et qui, pour cette raison, participant à leur manière propre de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés, selon la condition juridique propre à chacun, à accomplir la mission, que Dieu a chargée l'Eglise d'accomplir dans le monde"* (canon 204).

Dès le début, nous connaissons les droits et les devoirs - des fidèles en général - (canons 208-223). Ensuite nous avons la liste des droits et des devoirs des laïcs (canons 224-231). Vient enfin la section sur le clergé (canons 232-293).

Après avoir présenté ces différentes catégories, le livre traite de la constitution hiérarchique de l'Eglise (canons 330-572). Il s'agit d'abord du Souverain Pontife et de son autorité suprême, en tant que Pasteur de l'Eglise universelle (canons 330-367), puis des évêques, successeurs des apôtres

qui, en communion avec le pape, gouvernent les Eglises particulières. C'est dans cette section que nous trouvons les règles régissant les conférences épiscopales et l'organisation interne des diocèses (canons 368-372). La troisième partie de ce livre est consacrée aux instituts de vie consacrée et aux sociétés de vie apostolique (canons 573-746).

3 La fonction d'enseignement de l'Eglise (canons 747-833)

Le canon 747 § 1 insiste sur la mission de l'Eglise entière, à qui le Christ a confié le dépôt de la foi pour qu'elle le garde, l'approfondisse, l'annonce, le propose avec le secours de l'Esprit-Saint, mettant en oeuvre, en pleine liberté et indépendance, les moyens adaptés pour porter l'Evangile à tous les peuples.

De plus, il revient à l'Eglise, qui est comme le levain dans la pâte du monde, d'inculquer les principes moraux, y compris ceux qui concernent l'ordre social et de prononcer un jugement sur toute espèce de conduite humaine, pour autant que les droits fondamentaux de la personne et le salut des âmes sont en cause (canon 747 § 2).

Cette mission de l'Eglise toute entière correspond à l'attente du genre humain, à sa recherche du vrai, à son désir de Dieu, à son devoir de connaître la vérité révélée et, une fois celle-ci découverte, d'y adhérer et d'en vivre (canon 748 § 1). L'adhésion à la foi catholique doit être libre. Jamais il n'est permis d'y amener qui que ce soit par l'effet d'une contrainte (canon 748 § 1).

Ce livre contient aussi des dispositions relatives au ministère de la parole : la prédication, la catéchèse, l'action missionnaire, l'éducation dans

dans les écoles catholiques de tous les degrés, les mass-media, etc.

4 La fonction de sanctification de l'Eglise (canons 834-1.253)

Nous trouvons dans ce livre toutes les lois régissant le culte divin et les sacrements qui sont le principal moyen de sanctification.

5 Les biens temporels de l'Eglise (canons 1.254 - 1.310)

Dans ce cinquième livre assez court, l'Eglise affirme qu'elle a le droit, indépendamment du pouvoir civil, d'acquiescer, de conserver, d'administrer, d'aliéner les biens temporels à ses buts propres (canon 1.254 § 1). Ces buts sont, en particulier, l'organisation du culte divin, l'entretien du clergé et des autres ministres, les œuvres de l'apostolat et de charité, surtout envers les pauvres (1.254 § 2). Ce livre recommande une grande justice dans la répartition des biens à l'intérieur de l'Eglise, la création d'une caisse commune pour le clergé et les besoins du Diocèse, ainsi qu'une caisse de Prévoyance sociale pour les prêtres âgés ou malades.

6 Les sanctions dans l'Eglise (canons 1.311 - 1.399)

L'Eglise affirme tout d'abord son droit de frapper de sanctions pénales ses fidèles qui commettent des délits. Ces sanctions sont de deux sortes : - les peines méritées ou censures, qui visent avant tout l'amendement du coupable (l'excommunication, l'interdit et, pour les seuls clercs, la suspension).

- Des peines expiatoires, que l'ancien droit nommait "vindicatives" qui privent un fidèle d'un bien spirituel ou temporel en conformité avec la fin surnaturelle de l'Eglise.

7 Les procès (canons 1.400 - 1.752)

Ce septième livre du nouveau code contient les normes relatives au règlement des éventuels conflits des droits dans l'Eglise, et à la procédure des tribunaux ecclésiastiques. Le lecteur sait qu'un procès est dit contentieux s'il s'agit de trancher un droit entre deux personnes; criminel lorsque l'autorité publique cherche à obtenir la punition d'un délit. Et on parle d'un procès administratif, quand on délaie les formes complexes de la procédure judiciaire pour utiliser une procédure plus sommaire et plus expéditive. La procédure des procès a été allégée et les droits des fidèles mieux protégés.

De la lecture des 352 canons de ce dernier livre du code, il se dégage une impression générale: les procédures ont été simplifiées et les recours facilités. De plus un souci évangélique est évident: des litiges peuvent surgir dans l'Eglise, mais des procès entre frères sont à éviter. On lira attentivement le titre "Comment éviter les procès" (canons 1.713 - 1.716), et on méditera cette directive générale formulée au canon 1.446 § 1: "*Les chrétiens, et en premier lieu les évêques, s'efforceront de leur mieux d'obtenir que dans le peuple de Dieu, la justice étant sauve, on évite autant que possible les litiges et qu'on les résolve au plus tôt d'une manière pacifique*".

T. MALYOMEZA

Carnet

Janvier-Février 1985



✧ ELECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX

20 Janvier. Elections des Conseillers Communaux. Les troisièmes sous la Deuxième République (1974, 1979). En général elles se sont bien déroulées. Il semble toutefois que des candidatures auraient été écartées.

Certains candidats malheureux ont cru bon de porter plainte devant le Conseil d'Etat qui a tranché en leur défaveur. Ce fut le cas notamment du secteur Muhima, à Kigali.

✧ 11e ANNIVERSAIRE DE L'UMUGANDA

Le 22 février, le Rwanda a marqué d'un cachet spé-

cial le 11e anniversaire du lancement des travaux communautaires dits UMUGANDA. Rappelons que c'est le 2 février 1974 que le Chef de l'Etat et les officiers des Forces Armées ont donné le coup d'envoi dans la vallée de Nyarungwa. Objectif : "revationaliser le travail manuel" et concrétiser le leitmotiv de la Deuxième République : "le Rwanda ne sera développé que par les efforts de ses fils et filles".

Les réalisations de l'UMUGANDA sont impressionnantes. Lors du dixième anniversaire, les autorités affichaient un bilan hautement positif estimé à 10 milliards FRW. Parmi les réalisations, signalons le tracé des routes, la construction des écoles, des centres de santé, de bâtiments administratifs, des ponts, les cultures de toutes sortes, la pisciculture, les travaux de reboisement et de lutte antiérosive, la mise sur pied des coopératives, etc.

Depuis quelques temps, certaines autorités y ont incliné l'alphabetisation. Convaincues que cette activité est aussi un travail de développement.

✧ 80e ANNIVERSAIRE DE Mgr BIGIRUMWAMI

Les 10 et 11 février tous les évêques du Rwanda étaient réunis à Nyundo pour fêter, avec un léger retard, les 80 ans de Mgr Aloys BIGIRUMWAMI, ancien évêque de Nyundo.

Né à Zaza le 22 décembre 1904, Aloys BIGIRUMWAMI entre au Petit Séminaire à l'âge de 10 ans (1914) et est ordonné prêtre en 1929. En 1952 il est nommé Vicaire Apostolique du Vicariat de Nyundo. Il démissionne 22 ans plus tard.

Après cinq ans passés dans la Paroisse de Kivumu comme Vicaire, il se retire à Kigufi où

il continue une vie active d'apostolat par la parole, la prière et la plume.

En effet, Mgr BIGIRUMAMI ne fut pas seulement évêque, mais aussi écrivain. On lui doit notamment : Amateka ya Kiliziya, Imihango n'imigenzo n'imizitizizo, Imigani migufo : 4.332 proverbes et 1.000 devinettes, Ibitekerezo : légendes et poèmes, Imigani miremire : 270 fables, Umuntu : Balibwira-Barabwira-Batereriyu.

Homme de presse, il a créé le journal HOBE pour les écoliers, AB'I NAZARETI à l'intention des familles, CIVITAS MARIAE (bulletin diocésain), E.C.I.R. (Echo pour le Clergé Incardiné du Rwanda). Il a signé plusieurs articles dans les publications du pays, notamment dans notre Revue DIALOGUE.

Nous lui disons : *AD MULTOS ANNOS !*

✠ DECES DE Mgr NIYIBIZI François

Le 11 février mourait, suite à un accident de la route, Mgr NIYIBIZI François, Recteur du Grand Séminaire interdiocésain de Nyakibanda. Il avait 50 ans.

Originaire de Byimana, il fut ordonné prêtre en 1962. Licencié en Sciences Bibliques et Docteur en Théologie, il dirigeait le Grand Séminaire depuis 14 ans. Secrétaire de la Commission Episcopale pour la Liturgie et la Catéchèse, il venait de terminer l'élaboration du "statut du clergé rwandais" et était aussi engagé dans la nouvelle traduction de la Bible et du Missel Romain.

Mgr NIYIBIZI était un ami de la Revue DIALOGUE à laquelle il a rendu divers services. Le

dernier en date est la recension du livre de MANIRAGABA Balibutsa : Les sacrifices humains antiques et les mythes christologiques, Kigali 1983.

Lors de son enterrement, le Père Guy THEUNIS, professeur d'exégèse dans le même Grand Séminaire, a suggéré que soit entamé sans tarder le processus devant conduire à une éventuelle canonisation.

DIALOGUE présente ses sincères condoléances à sa famille, à son évêque, à ses amis et à toute l'Eglise du Rwanda.

✠ UN NOUVEAU RECTEUR A NYAKIBANDA

Aussitôt après la mort de Mgr NIYIBIZI François, les évêques ont nommé Mr l'Abbé MISAGO Augustin, nouveau recteur du Grand Séminaire. Docteur en Patrologie, l'Abbé MISAGO était professeur dans le même Grand Séminaire.

Le nouveau recteur est membre de l'ASBL-DIALOGUE et, à ce titre, collabore dynamiquement à la réussite de la revue.

Nous lui présentons nos sincères félicitations et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

✠ NAISSANCE D'UN NOUVEAU JOURNAL

L'ONAPO (Office National de la Population) vient de lancer un journal bilingue (français - kinyarwanda). Son titre : FAMILLE - SANTE - DEVELOPPEMENT - IMBONEZAMUUVANGO. Le premier numéro (qui nous est parvenu en février) a paru en décembre 1984.

Selon son éditorial, la revue se propose de "sus citer et d'entretenir un échange d'idées sur les problèmes de population en général, et en particulier sur ceux qui ont trait à la famille, à la santé et au développement". Elle devrait paraître trois fois par an.

DIALOGUE souhaite longue vie à ce benjamin de la presse nationale.

✱ NAISSANCE DE DEUX SOCIÉTÉS SINO-RWANDAISES

22 février. Signature peu ordinaire entre les Gouvernements rwandais et chinois portant création de deux sociétés mixtes sino-rwandaïses : SOPRORIZ et SOMITRA.

La SOPRORIZ (Société pour la Promotion du Riz) compte un capital social de 140 millions FRW et 40 millions FRW de roulement. Elle aura pour tâche d'"entreprendre les travaux de toute nature, relatifs à la gestion de périmètres rizières, allant de la culture du riz à sa commercialisation en passant par l'usinage".

La SOMITRA (Société Mixte pour les Travaux Publics) dispose d'un capital social de 200 millions FRW et un fond de roulement de 20 millions FRW. Elle aura une triple tâche :

- "1) l'exécution des travaux de toute nature, notamment des routes, ponts, chemins de fer, canaux, aéroports, usines, travaux hydrauliques, constructions industrielles et civiles, tout travail de génie civil et militaire;
- 2) l'exploration, topographie, conception, exécution et sous-traitance de toutes sortes de travaux;

- 3) la fourniture de la technique et de la main d'oeuvre".

Par ailleurs, elle est autorisée à "exécuter des travaux pour le compte des gouvernements, des administrations publiques, des sociétés ou des particuliers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la République Rwandaise".

✱ UNE CONFÉRENCE TRÈS ATTENDUE

Le Dr GATERA Geofroy, Chef du Service de Chirurgie et d'Urologie à l'Hôpital Universitaire de Butare, a donné une Conférence sur le thème : Les Maladies Transmissibles Sexuellement (M.T.S.) et le SIDA (Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis). C'était le 25 février au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais à Kigali.

Le conférencier a rappelé que les M.T.S. sont un des problèmes majeurs de cette fin du 20e siècle qui mobilise des conférences, des séminaires et des congrès internationaux. Il a ensuite, à l'aide des diapositives, passé en revue les différentes M.T.S. : causes (virus), symptômes, traitements. Il a montré leur fréquence par âge, sexe, saison.

Le SIDA se manifeste comme une association de plusieurs symptômes chez un même malade par la déficience du système de défense de l'organisme humain. L'incubation peut durer de 3 mois à 3 ans. Les études cliniques sont encore très vagues et le traitement à l'état d'essai.

Les équipes médicales à pied d'oeuvre dans quelques pays ont déjà découvert beaucoup de cas. Le Rwanda n'est pas épargné.

A. KAMEYA & J. NTAMAHUNGIRO

Dieu change de couleur

Le Christ Noir Américain

Bruno CHENU, *Le Christ Noir Américain,*

Collection "Jésus et Jésus-Christ", N° 21, Desclée,
Paris, 1984, 246 pages.

● DIEU CHANGE DE COULEUR

Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas le fruit d'un goût effréné pour l'extravagance. Le propos de Bruno CHENU est sérieux, et il est vital pour des milliers d'être humains, créés eux aussi à l'image de Dieu. Les Noirs Américains ont été attachés à l'Afrique depuis le 17^e siècle. Arrivés dans le "Nouveau Monde", ils ont subi l'humiliation d'un esclavage long de plusieurs décennies. Après la guerre de Sécession en 1865, les noirs espéraient le temps venu pour leur libération. Mais l'esclavage physique n'a laissé la place qu'à l'esclavage psychologique avec les conséquences sociales, économiques, politiques, ... qui s'en suivent.

Néanmoins, dans cette terrible épreuve d'humiliation, les survivants de ces africains déra-

cinés ont découvert Jésus. Ce Jésus sur qui les blancs fondaient leur domination est étrangement devenu le Messie libérateur des noirs. Ces derniers ont fini par percevoir en Jésus un ami proche. Dans son calvaire et sa véhément espérance, les nègres ont vu un complice dans lequel ils se retrouvaient. Avec lui, ils ont alors relevé la tête et se sont mis debout.

Voilà l'itinéraire que relit cet auteur français qui, sympathisant avec la cause de ces esclaves de toujours, s'est rendu spécialiste de la Théologie de libération noire américaine, un témoignage qu'il porte à l'attention et à la conscience du monde francophone qui y percevra une interpellation.

L'oeuvre de notre témoin emprunte un nouveau style pour faire la Théologie. Le temps des spéculations traditionnelles est passé. Aujourd'hui, on se sent moins concerné par les dogmes que par le drame de l'existence humaine. Il est passé le temps où on pouvait se contenter d'aligner des phrases et des mots qui sont grammaticalement corrects mais qui n'ont pas de contenu réel et n'engagent à rien. Ainsi Bruno CHENU a-t-il opté pour une Christologie (étude de la signification du Christ) narrative, populaire et politique. Les "savants" risquent de ne pas s'y retrouver. On redonne la Parole au peuple. Celui-ci dit sa foi à travers ses cris, ses prières, ses chants, ses rythmes, ses prédications. Il s'agit de l'écouter. C'est ce que fait CHENU à travers les 4 parties de son ouvrage.

En fait, la seule manière d'aimer tout le monde dans une situation de conflit structurel est de prendre parti pour les pauvres et pour les opprimés. Tout, en dehors de cette option, nous fait participer à l'oppression et à l'injustice.

A. NOLAN

● QUAND LE NOIR S'IDENTIFIE A JESUS

☆ L'Esclavage : 1619 - 1864

Autour de 1619, les nègres sont embarqués sur les bateaux vers les plantations d'Amérique. Ils sont déracinés à tout point de vue. C'est dans ce contexte qu'ils rencontrent la religion chrétienne qui est alors la religion du maître blanc. Quelques noirs prennent le risque de l'adopter dans la compréhension qu'ils en ont eue (le Dieu des blancs doit être le plus fort puisque les blancs les ont vaincus); mais beaucoup la boudent. Comment peut-on s'allier à ce Christ de la domination et de l'humiliation ? Néanmoins, l'affinité de la religion africaine avec le christianisme finit par attirer certains de ces esclaves qui entreprennent la démarche de la nouvelle naissance en Christ à la manière des Baptistes. La grande manœuvre de la conversion s'engage et dans ce grand mouvement, le rôle de certains chefs libérateurs de l'Ancien Testament (Moïse, Josué, Daniel ...) est mis en évidence. En s'identifiant à Jésus, le Noir en vient à découvrir sa puissance libératrice discrète même si, au début, ce christianisme a un accent piétiste centré sur la conversion personnelle, la rencontre du Christ et le désir du ciel - une sorte d'évasion, de compensation, de défoulement. C'est cette compagnie avec Jésus qui va alors s'exprimer dans la prière et le culte. Ces méditations sont vécues à l'africaine, ponctuées par le chant et la prédication. C'est dans ce cadre que vont naître les grandes prédications mouvementées et à sensation qui mobilisent tout le noir ainsi que le chant du Negro Spiritual qui exalte symboliquement la libération apportée par le Christ à l'homme noir. C'est le Negro Spiritual qui va engendrer le "Blues"

qui chante la même libération en restant sur le plan profane. Les nègres vont alors s'organiser pour la lutte et vont trouver des justifications bibliques à leur résistance. Du moment que le Christ est mort pour tous, l'esclavage comme le racisme sont des perversions de l'Evangile.

Le christianisme avait été ainsi le lieu d'affirmation et de reconnaissance de l'identité de l'homme noir. Un peuple a pu se mettre debout. Mais cela allait-il durer longtemps ?

● LA NAISSANCE DU GOSPEL

☆ Le racisme institutionnel : 1865 - 1965

Après la guerre de Sécession (1865), les nègres espéraient retrouver la liberté. Mais rien n'était encore gagné. L'esclavage psychologique subsistait. Les noirs doivent affronter les mouvements du Ku-Klux-Klan, des Chevaliers du Camélia blanc, des Chemises rouges, de la Ligue Blanche. Ils émigrent vers le Nord où ils espèrent trouver le salut, mais de nouvelles conditions de vie les y attendent. Ils doivent affronter la ville, et leur ancien Jésus doit s'adapter aux nouvelles conditions de vie. L'Eglise s'urbanise. Leurs negro-spirituals champêtres doivent changer de style pour redonner de l'espoir aux nouveaux immigrés en ville. Ainsi naît la musique du Gospel. Les poètes s'y mêlent et dépeignent du Christ des figures qui remobilisent les noirs. C'est dans ce cadre que surgira Martin Luther King, le prophète disciple de Gandhi et de Jésus, qui va prêcher l'Evangile de la libération par la non-violence, mais qui en paiera les frais en martyr.

Après le temps de l'esclavage et celui du racisme institutionnel, le Dieu noir commençait à pointer à l'horizon.

LE MESSIE NOIR

☆ La Négritude : 1966 - 1976

Martin Luther King avait galvanisé les esprits autour des années 1960. En plus, il y avait des mouvements beaucoup plus radicaux, comme celui des musulmans avec Malcom X. Tous ces mouvements revendiquaient les droits civiques pour les noirs. Ils se sont déchaînés et cela a fait éclater la revendication du "Pouvoir Noir" (Black Power).

C'est dans ce contexte que va naître la "Théologie Noire" avec James H. CONE qui va la mener sur la scène internationale. C'est une Théologie de la négation qui se pose contre la Théologie blanche dominante. C'est une théologie de l'"affirmation de l'identité noire comme personne et comme peuple, au bout d'une longue histoire qui a fait de la communauté noire une Eglise devant Dieu" (p. 169). Ainsi on en vient à affirmer la

Bruno CHENU
Prêtre asomptiniste, Bruno CHENU, né en 1942, est membre de la Commission française "Justice et Paix". Il enseigne à la faculté de Théologie de Lyon et collabore à la direction littéraire des éditions du Centurion. Il a séjourné plusieurs fois aux États-Unis, où il s'est particulièrement intéressé au devenir de la Théologie noire.

négritude du Christ comme Messie Noir. Tout homme est à l'image de Dieu. Pourquoi serait-il impensable que les noirs ressemblent à Dieu comme les autres ? Pourquoi Dieu ne serait-il pas noir ? *"Chaque groupe ethnique a le droit de visualiser Dieu à son image"*. L'affirmation de la négritude du Christ est une prise au sérieux de l'incarnation. En théologie, les couleurs ne sont pas neutres. Le messie noir ainsi découvert va conduire le peuple noir dans une lutte révolutionnaire de libération. Il n'organise pas d'armée, mais il met le peuple en situation de combattre l'ennemi. La vie et les enseignements de Jésus font l'objet d'une nouvelle lecture, et le peuple y découvre des dimensions qui avaient été enfouies jusque là. Certes, il y a une distorsion idéologique de la Bonne Nouvelle qui est possible ici, mais il reste vrai que la libération est une dimension fondamentale de l'Evangile. La Bonne Nouvelle annonce la venue d'un Dieu qui n'est pas neutre. Les laissés-pour-compte et les opprimés sont privilégiés parce qu'ils font l'objet de la bienveillance de Dieu. L'expérience noire se fonde sur le Christ, ce Christ qui a su garder la proximité avec les pauvres, ce Christ qui était efficace. Ainsi, quand Dieu prend la couleur, l'attitude de son peuple dans l'histoire change. Avec l'affirmation de l'identité nègre des noirs et de la négritude de Dieu, une étape majeure était franchie dans ce grand cheminement initié sur les bords de l'esclavage. Mais cela reste bien une étape car maintenant il faut ouvrir les perspectives et relever le défi du Tiers Monde.

La confrontation et les conflits ne doivent pas nécessairement impliquer la haine. Ainsi, les conflits de classes et la lutte des classes que traditionnellement les chrétiens ont du mal à admettre, n'impliquent pas nécessairement la haine. Il se peut que de telles luttes soient le seul moyen efficace de changer les situations, le seul moyen efficace de renverser les puissants de leurs trônes.

A. NOLAN

● DE L'OPPRESSION DE LA RACE
A L'OPPRESSION DE LA CLASSE

★ L'ouverture au Tiers-Monde : 1977...

Les noirs des Etats-Unis ont fini par réaliser qu'ils n'étaient pas les seuls opprimés du monde. Ils ont compris qu'ils ne devaient pas contempler leur nombril. Ils ont élargi leur vision. Ainsi sont-ils devenus conscients de la réalité du Tiers-Monde. Ils sont alors entrés en dialogue avec les théologies émergentes d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie. Chacun de ces mondes pose les mêmes questions fondamentales mais avec des accents différents. A côté de l'oppression de race, on s'interroge sur l'oppression de classe. Plusieurs éléments entrent en jeu qui composent une texture sociale différente suivant les cas : pauvreté anthropologique, pauvreté économique, impuissance politique, capitalisme international, négations culturelles, etc... Chacune des théologies en cause apporte un éclairage aux autres et profite de l'action des autres.

On tente de nouveaux instruments d'analyse de la société. Beaucoup sont séduits par le marxisme, ce qui ne manque pas de causer des inquiétudes à certains milieux. Quoi qu'il en soit, cet échange entre ces différentes Eglises corrige les orientations jugées insuffisantes et verse dans le patrimoine commun une nouvelle sensibilité. Un nouvel essor est ainsi promis à la Théologie.

Parmi ces nouvelles ouvertures qui se tentent, une nouvelle question retient l'attention : la femme dans les Eglises. Les femmes, noires comme

blanches, revendiquent leur droit de participation à part entière dans la vie des sociétés et des Eglises, cela au nom même de l'Evangile qui dénonce tous les désordres sociaux. On sera forcé de les écouter un jour.

● "AFRIQUE, QUELLE EST LA COULEUR DE TON DIEU ?"

Le Tiers-Monde en général, et les noirs en particulier, font irruption sur la scène internationale, et l'histoire devra désormais compter avec eux.

Après son survol historique de l'édification de la christologie noire, Bruno CHENU conclut : *"Quand on pense aux longs siècles de débat christologique, à l'époque des grands conciles, les quinze ans de la théologie noire semblent relever de l'adolescence d'une pensée plutôt que de son âge mûr. (...) Mais (...) une brèche a été ouverte sur l'horizon des théologies"* (p. 240). On s'en rend bien compte, si petit soit-il, on a là un pas qu'on a plus le droit d'ignorer. Les esprits devront s'agiter pour relancer la problématique dans un sens de quête de connaissances qui ne font pas l'économie de la question fondamentale de la destinée des milliers d'êtres humains et du sens ultime de leur existence. La vie religieuse et la véritable humanité devront s'informer mutuellement. Le temps de la religion-opium du peuple est passé. Les hommes doivent se mettre debout au nom de leur foi. On pourra les accuser de faire une lecture perspective de la Bible (comme s'il y avait des lectures qui ne le soient pas), il suffira de prendre au sérieux les sources de la théologie :

le contexte social, l'Écriture et la tradition.

Bruno CHENU nous semble être un de ceux qui se sont proposés le ministère de vigilance et qui a su faire la lecture de cette situation d'un nouveau monde en gènes que d'aucuns ne font que soupçonner. Les révolutions que cette situation entraîne sont nombreuses dans tous les camps et à tous les niveaux. Bruno CHENU en est conscient même s'il ne nous le confie pas.

Une nouvelle manière de faire la Théologie s'annonce. L'Afrique elle-même devra penser une nouvelle théologie. C'est seulement cette nouvelle théologie qui pourra valablement informer le nouveau concile africain qui s'annonce. Les impuissances de l'Afrique sont encore énormes, mais sa foi en Jésus-Christ ne devrait pas continuer longtemps à être inutile et acceptée. Le Jésus africain sera lui aussi Messie libérateur ou ne sera rien. Que la question rebondisse aux oreilles de l'Afrique : "ET TOI, QUELLE EST LA COULEUR DE TON DIEU ?"

E. NTAKARUTIMANA

Les chrétiens peuvent être tentés de croire que la meilleure des choses à faire est de s'adonner à la conversion de ceux qui sont assis sur les trônes de l'injustice et ainsi, de faire cesser le système, en convertissant les personnes assises sur les trônes une à une, individuellement et personnellement. Mais ce n'est pas ainsi que les situations changent. Aussi longtemps que les trônes restent en place, il y aura toujours quelqu'un pour s'asseoir dessus et l'oppression continue. La seule manière donc d'aimer nos ennemis efficacement est de s'engager dans une lutte qui va détruire le système qui les rend nos ennemis. En d'autres termes, si nous voulons aimer et construire une paix durable et vraie, nous devons prendre le parti des pauvres et des opprimés, nous opposer avec eux aux riches et aux puissants et nous engager dans le conflit et dans la lutte contre eux ou plutôt contre ce qu'ils représentent et défendent.

A. NOLAN

Nyabingi : Divinité Révolutionnaire ?

JIM FREEDMAN, NYABINGI. *The Social History of an African Divinity.*

Musée Royal de l'Afrique
Centrale - Tervuren,
Belgique - Annales - Série
IN-8° - Sciences Humaines -
N° 115, 1984 - 119 pages.

Le fil directeur de cette monographie s'intègre à une histoire socio-économique déterminée. Au lieu de prendre comme point de départ des données historiques fragmentaires, l'auteur s'est basé sur une certaine façon de concevoir l'interaction historique des phénomènes religieux et du contexte socio-économique.

Le culte de Nyabingi est généralement considéré comme un culte de possession : le fidèle entre en relation avec la divinité par l'entremise d'un médium et connaît un état de transe lorsqu'il est possédé par elle. L'auteur ne partage pas entièrement ce point de vue. Pour lui, Nyabingi est bien davantage qu'une forme de culte. C'est le produit d'une histoire qui a pris dans le temps des visages successifs.

Sans doute, aujourd'hui, le culte de Nyabingi n'est que la mise en œuvre de son pouvoir de guérison. Mais, il y a cinquante ans, au moment

où les paysans du Sud de l'Ouganda et même du Nord du Rwanda se soulevaient contre la tutelle britannique, c'était précisément Nyabingi qui alimentait leur évolte. Si l'on remonte beaucoup plus loin dans le temps, on voit apparaître Nyabingi dans un autre décor. Elle est alors la divinité d'un certain nombre de clans d'éleveurs.

La position de l'auteur est claire : "Durant sa longue histoire, le culte Nyabingi a été dans cette partie de l'Afrique essentiellement une religion de libération. Ce sont les exactions politiques commises aux dépens des populations du Nord du Rwanda et du Sud de l'Ouganda qui ont constitué son moteur principal. Nyabingi est en somme une divinité révolutionnaire vouée par tous les moyens, y compris la violence, et quelle que soit l'adversité, à l'amélioration du sort des malheureuses populations kiga. En ce sens, Nyabingi est un saint africain".

Si donc on attribue aujourd'hui à Nyabingi des pouvoirs de guérison et même si on l'implore pour obtenir la pluie, c'est en raison de ses interventions salutaires à différents moments de l'histoire politique des Kiga.

Nyabingi fait son entrée dans l'histoire vers le milieu du XVII^e siècle, dans un groupe de pasteurs au coeur de la zone interlacustre africaine. Ils furent remplacés par des cultivateurs venus de tous les horizons (Rwanda, Bunyoro, Ankole ...) qui trouvèrent dans cette région une terre de refuge. Ils finirent par façonner Nyabingi conformément à leur propre identité.

"De nos jours, dit l'auteur, j'ai pu le constater tout au long de mes enquêtes sur le terrain : le culte est dépourvu de toute fonction pu-

blique et se pratique pour une bonne part dans la clandestinité. L'état dans lequel on le trouve présentement constitue pour tout dire l'aboutissement d'un processus de dégénérescence. Il suscitait autrefois un niveau de conscience communautaire autrement plus élevé".

J'ignore si tous les connaisseurs du culte de Nyabingi - et il en existe au Rwanda - partagent le point de vue de FREEDMAN. Nous serions heureux de connaître et même de publier leurs avis.

Peut-être aussi, la thèse fondamentale de l'auteur est-elle discutable. Selon lui, les rapports sociaux sont les plus profonds chez les hommes. Ils doivent faciliter la production de biens de subsistance. Les institutions religieuses ne viennent qu'ensuite, pour raffermir les relations socio-économiques. Ce fut le rôle de Nyabingi dans la lutte qu'ont menée les éleveurs, puis, les agriculteurs du Nord du Rwanda pour vivre et survivre. Ce schéma - que l'on pourrait appliquer à n'importe quelle religion - n'est-il pas trop réducteur ? Offre-t-il une explication suffisante qui puisse rendre compte de toute la complexité du phénomène religieux ?

Jim FREEDMAN, du Département d'Anthropologie de l'Université de Toronto, publie depuis dix ans des études sur Nyabingi. On ne saurait contester sa compétence. Ses mérites ont été reconnus par le Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren qui a jugé bon de l'éditer dans une collection bien connue au Rwanda et qui ne manque pas de prestige.

G. MUSY

Le Frère Bernard HEYLEN dirige depuis plusieurs années l'important Groupe Scolaire de Butare. Souvent, après la prière du soir, il communique aux aînés de ses étudiants le trop plein de son cœur. Il songe à publier ses méditations qui s'articuleront autour du thème : "Education aux valeurs". En attendant cette parution, en voici une introduction spécialement rédigée à l'intention des éducateurs et éducatrices.

N.D.L.R.

Educateurs, où en sommes-nous ?

Ce qui suit est un rêve. C'est le rêve d'un homme qui croit qu'éduquer est une vocation. Il croit que l'éducation aux valeurs est une nécessité. Il croit que c'est même plus qu'une nécessité, il sait que c'est une question de vie ou de mort.

Où bien le jeune homme se lance dans la vie, la tête pleine de rêves de richesses, de pouvoirs et d'honneurs, et sa vie est une mort; une mort pour lui et une agonie pour beaucoup qui vivent avec lui.

Où bien il se lance, le cœur en feu et l'esprit plein de rêves de partage et de générosité, et il vit. Sa vie sera vie pour beaucoup, parce que Dieu se servira de ses mains, de sa parole et de son cœur.

Rares sont les jeunes pour qui le hasard est un père généreux. Rares sont ceux qui ramassent dans la poussière de la route les perles dont ils ont besoin pour fabriquer le collier du bonheur.

Si ce n'est pas nous, éducateurs, qui présentons les valeurs aux jeunes, si ce n'est pas

nous qui chantons les qualités d'une vie exceptionnelle, si ce n'est pas nous qui, au milieu d'eux vivons une vie exemplaire, personne ne le fera.

Tous nous devons nous poser une question vitale : "Avons-nous le souci permanent de délivrer au marché des hommes, des produits de qualité, des exemplaires uniques, de la marchandise qui fera la joie et le bonheur du consommateur ?"

Un jeune homme est un diamant, on peut le tailler et il devient un chef-d'œuvre, ou on peut le laisser à l'état brut, et il n'a de valeur que comme abrasif. Un tel diamant ne renvoie aucune lumière, il ne brille pas. Tout ce qu'il peut faire, c'est de couper, blesser.

Voilà le choix fondamental qui s'impose à l'éducateur. Ou bien nous engendrons la vie, nous fleurissons le monde et nous créons des foyers de chaleur, ou bien nous délivrons des produits impersonnels, nous créons du neutre et le monde en attrapera un bon refroidissement.

Ce qui suit est un rêve ! Mais, si dans chaque jeune nous voyons Dieu en attente, si chaque jeune est l'instrument dont Dieu espère se servir pour réaliser le bien, le rêve devient un rêve divin, et de tels rêves ne sont plus irréalisables.

B. HEYLEN

"L'obéissance des flatteurs de ceux qui évitent toute confrontation, qui apprécient par dessus tout leur calme complaisance, n'est pas la vraie obéissance. Ce dont l'Eglise a besoin aujourd'hui, comme toujours, ce n'est pas des courtisans qui exaltent le statu quo, mais plutôt des hommes dont l'humilité et l'obéissance sont aussi fortes que leur passion pour la vérité; des hommes qui ne se courbent pas devant l'incompréhension et les attaques lorsqu'ils portent témoignage au Christ; des hommes, bref, qui aiment l'Eglise plus qu'ils n'aiment les manières aisées et la route peu mouvementée des destinées personnelles."

J. Ratzinger, 1969

A paraître

Nous avons invité nos lecteurs à nous informer sur leurs publications. Cet appel a été entendu.

Voici l'annonce de deux ouvrages (en kinyarwanda) que va publier MAGAMBO François, Maître en Science Géographique, Chef de Section de Géographie à la Direction des Programmes de l'Enseignement Secondaire.

Accidents de circulation au Rwanda

Août 1996. Premier accident automobile. 1984. + 800 morts et 25.000 blessés par jour, soit + 300.000 morts et 10 millions de blessés par an. Au Rwanda (+ 24.000 automobiles) la moyenne nationale est de 10 accidents par jour, soit + 4.000 par an. Pour la seule année 1983, la SONARWA a recensé + 2.700 véhicules accidentés dont 253 totalement hors d'usage appartenant à l'Etat. Elle a déboursé plus de 510 millions FRW pour indemnisation. Le seul Centre Hospitalier de Kigali a soigné quelques 5.000 blessés dont + 500 hospitalisés. Mais connaît-on le nombre de décédés ? Ces accidents coûtent à l'Etat rwandais plus d'1,2 milliard FRW par an. Sans oublier les problèmes sociaux. C'est trop.

Les principales causes de ce gachis semblent être : l'incompétence des chauffeurs, l'ignorance et le non respect du code de la route, la grisurie de l'automobile, la légèreté dans la prévention, le contrôle insuffisant et les sanctions non sévères contre les auteurs des accidents, le

Le manque d'une législation routière, le non respect de la vie humaine. Les facteurs physiques (mauvais état des routes, intempéries) interviennent donc très peu.

Des remèdes à ce fléau ? L'information et la sensibilisation des usagers de la route, un contrôle et des sanctions plus sévères.

Un ouvrage très attendu.

A PARAÎTRE

Qu'en savez-vous ?

Un recueil de divers sujets relatifs aux sciences géographiques : météorologie, hydrologie, environnement, etc.

L'auteur démystifie les croyances populaires qui attribuent à certains hommes le pouvoir de faire tomber la pluie ou de provoquer la sécheresse. Il explique d'autres phénomènes naturels qui dans la mentalité populaire rwandaise relève du magique ou du merveilleux.

La science va enfin gagner les campagnes.

DIALOGUE

PROCHAINS DOSSIERS :

- ★ Volontaires et ONG
- ★ Santé Publique
- ★ Jeunesse

Signes du temps



Scandale de la faim

Un appel du pape

Au début du Carême 85, Jean Paul II a adressé aux chrétiens un appel vigoureux qui ne mérite pas de longs commentaires. En voici quelques extraits toujours actuels.

N.D.L.R.

● NOUS NE POUVONS PAS RESTER SILENCIEUX OU INACTIFS

Cette année encore, je désire vous parler de l'angoissante situation créée dans le monde par la faim. Quand des centaines de millions de personnes manquent de nourriture, quand des millions d'en-

fants en sont irrémédiablement marqués pour le reste de leur vie et que des milliers d'entre eux en meurent, je ne peux pas me taire, nous ne pouvons pas rester silencieux ou inactifs.

● IL FAUT S'ATTAQUER AUX CAUSES DU FLEAU

Certes, les causes naturelles, comme les intempéries et les longues périodes de sécheresse, sont actuellement inévitables, mais leurs conséquences seraient souvent moins graves si les hommes n'y ajoutaient pas leurs erreurs et parfois leurs injustices. Tout est-il fait pour prévenir, au moins en partie, les effets néfastes des intempéries, ainsi que pour assurer la juste et rapide répartition des denrées et des secours ? Il est, d'autre part, des situations intolérables : je pense à celle des cultivateurs qui ne reçoivent pas la juste rétribution de leur pénible travail ; je pense aussi à celle des paysans dépossédés de leurs terres productrices par des personnes ou des groupes déjà abondamment nantis qui accumulent des fortunes au prix de la faim et de la souffrance des autres. Et combien d'autres causes et situations de la faim pourraient être citées !

● PARTAGER C'EST REMETTRE AUX AUTRES CE QUE DIEU LEUR DESTINE

Dans une même famille, les uns peuvent-ils manger à leur faim alors que leurs frères et sœurs sont exclus de la table ? Penser à ceux qui souffrent ne suffit pas.

Comment manifester de manière concrète notre conversion et notre esprit de pénitence en ce temps de préparation à la Pâques ?

D'abord, à la mesure de nos responsabilités parfois grandes, ne collaborer en rien à ce qui peut affaiblir ne serait-ce qu'un seul de nos frères et sœurs en humanité, qu'il soit proche ou à des milliers de kilomètres de nous; et, si nous l'avons fait, réparer.

Rappelons-nous sans cesse que partager c'est remettre aux autres ce que Dieu leur destine et qui ne nous est que confié.

JEAN-PAUL II

ET CHEZ NOUS ?

TOUT UN PROGRAMME EST MIS EN BRANLE POUR DERACINER LA FAIM ET LA MALADIE. C'EST TRÈS BIEN.

MAIS, POUR DERACINER LES AUTRES MISES : PROSTITUTION - IVRESSE - CORRUPTION - ENFANCE MALHEUREUSE - ACCIDENTS DE CIRCULATION - etc.

que faisons-nous, chrétiens ?

Pour comprendre le drame des pauvres, il faut connaître le pouvoir des riches !

Pleurs d'un sorcier africain

Avec d'immenses larmes
Pour toi je pleure ô calme
et très beau pays, Afrique

Car je me rappelle naguère
Quand tu montrais ta fougue aux jaloux
Qu'aujourd'hui tu jalouses

Te souviens-tu de tes grands jours ?

Hélas ! Autrefois

Tu t'appelais Tshaka, Kwabugili, Soundiata

Et debout

Plus droit que tes statues de bois

Ta fière liberté

Imposait moqueusement sa loi

Ton regard colonisait

Tous ces noms qui semblent ankylosés

Tels Andropov, Reagan, Mitterand,...

Je suis ton frère et ton sorcier

O Afrique

Grand baobab devenu roseau

Consulte-moi !

Sais-tu qui a sucé ta sève ?

Beau soleil

Que je regarde sommeiller

Parmi un ciel rougi par le sang de la liberté

Sais-tu quel inventeur d'anesthésiant

T'a injecté des somnifères ?

Je suis ton fils et ton sorcier

Sais-tu qui a troué la peau tendue

Des tambours jadis battant

Le rythme de ton allégresse ?

Je suis ton sorcier attristé

De voir ces grandes têtes

En syncope comme des soleils fatigués

Consulte-moi ! Tu pourras solder par le futur !

J.C. HABYARIMANA

Monter...et descendre !

"Mars 1985 : début de la descente des équipes des agents du Ministère dans les préfectorats".

Le Scribe a glané cette formule savoureuse dans une brochure qui défend une cause absolument louable et recommandable. Il ne peut donc que se réjouir de voir les "agents du Ministère" y prendre part. Surtout, s'ils sont "en équipe".

L'expression ne manque pas de surprendre cependant. Si des fonctionnaires s'apprêtent à "descendre", c'est donc qu'ils viennent de "haut". De quelle prééminence s'agit-il ici ? Est-ce une allusion géographique ?

Le Mont Kigali a sans doute fière présence; toutefois, bien des collines du Rwanda peuvent lui en remontrer sur ce point. Et que dire des "volcans" ? De Kigali, on ne saurait "descendre" à Butare ou même à Gitarama, encore moins à Gisenyi ou à Byumba. On ne peut qu'y "monter".

Éliminons donc la géographie. Reste le langage symbolique. Bien entendu, on ne saurait parler ici d'une "descente de police". Absolument hors de contexte. Mais alors, d'où "descendent" nos fonctionnaires ? De leur voiture ? De leur chaise de bureau ? De leur piédestal ? Pour se mettre au niveau de ceux qui sont en bas ? Si c'était là le sens exact de la formule, admettons alors la "con-descente" de nos officiels qui ne dédaignent pas de visiter - en équipe - leurs petits frères des collines. Après tout, ces derniers n'auraient-ils pas aussi le droit de "descendre" à leur tour à Kigali ? Ils ont tant de choses à nous apprendre et à nous donner. Ne servirait-ce qu'un peu d'air pur !

LE SCRIBE

KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et « dipping liquids »;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

« LA PHARMACIE DE KIGALI »
ET « SES SUCCURSALES »

Hoechst



HOECHST BURUNDI ET HOECHST-RWANDA,
FILIALE DE HOECHST AG/RFA PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE
PRODUITS PHARMACEUTIQUES HUMAIN ET VÉTÉRINAIRE

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR:

- ACIDE NITRIQUE, CHLORHYDRIQUE, SULFURIQUE, ETC.;
- ALCOOL A BRULER ET DENATURE A L'ETHER;
- AMMONIAQUE SOLUTION 25%;
- CREOLINE;
- CARBURE DE CALCIUM;
- FRIGEN R 12 + 22
- HYPOCHLORITE DE CALCIUM;
- PAPIER OZALID;
- SOUDE CAUSTIQUE COULEE.
- THINNER CELLULOSIQUE ET SYNTHETIQUE;

AGRICULTURE:

- HERBICIDES, FONGICIDES, INSECTICIDES, ETC.;
- ENGRAIS CHIMIQUES POUR TOUTES LES PLANTES DU JARDIN;
- PULVERISATEURS DE 5 LITRES ET 15 LITRES;

ALIMENTS MINERAUX POUR:

- BÉTAILS, VOLAILLES, PORCS, ETC.
- BLOCS A LECHER.

BUREAUX ET MAGASINS:

BUJUMBURA, B.P. 90 - TEL. 2556
AVENUE DE L'OUA.
KIGALI, B.P. 535 - TEL. 6359
AVENUE DE KIVOVU N° 34

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.

Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.

Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI Téléphone 4178

Abonnements: Rwanda: Un an: 800 fr. rwandais / Etudiant 600 fr.

Abonnement de soutien: 1000 fr. rwandais

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali

ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali

ou par un Economat Général.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN à Gemeca (Procure de Kigali).

Burundi: Un an: 1000 fr. bu.

Dominicains — B.P. 2960 Bujumbura

Etranger: Un an: 1000 fr. belges, 50 Fr. suisses ou 2500 Fr. rwandais

CCP 000-1495122-61 Pierre Massion, Bruxelles

CCP 17-2941-6, Revue Dialogue Rwanda R. Aebischer, Fribourg /

Suisse

En vente: à la Librairie Carlas, à Kigali

: à la Librairie Universitaire, Butore

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KAGAYI